Revenue Canada
Customs and Excise

1986-87
Estimates

Part III

Expenditure Plan

86-02198/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1986

Available in Canada through

Authorized Bookstore Agents
and other bookstores

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1987-III-36
ISBN 0-660-53193-3

Canada: $9.00
Other countries: $10.80

Price subject to change without notice.

1986-87 Estimates

Part III

Revenue Canada
Customs and Excise

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document and as such contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

The Plan is divided into three sections. Section I presents an overview of the departmental program including a summary of its current plan and performance. Section II identifies, for each activity, the expected results and other key performance information that form the basis for the resources requested. Section III provides further information on costs and resources as well as analyses that the reader may require to understand the program more fully.

Section I is preceded by extracts from Part II of the Estimates so that there is continuity with the other Estimates documents. Also included are extracts from Volume II of the Public Accounts which are provided as an aid in assessing the program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. The financial summary in Section I provides cross references to information found in Section II. In addition, references are made throughout the document to provide the reader with more detail on items of particular interest.

Table of Contents

Extracts from Part II of the Estimates 4

Extracts from Volume II of the Public Accounts 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1986-87
   1. Highlights 6
   2. Financial Summary by Activity 7
B. Recent Performance
   1. Highlights 8
   2. Review of Financial Performance 8
C. Background
   1. Introduction 9
   2. Legal Mandate 9
   3. Program Objective 10
   4. Program Organization for Delivery 10
D. Planning Perspective and Performance Review
   1. Environment 12
   2. New Initiatives 14
   3. Update of Previously Reported Initiatives 15
   4. Program Effectiveness 19

Section II
Analysis by Activity

A. Excise 22
B. Customs 28
C. Corporate Administration 36

Section III
Supplementary Information

A. Analysis by Object
   1. Expenditures by Object 39
   2. Personnel Expenditures 40
B. Cost Analysis 42
C. Revenue Analysis 43
D. Statement of Operating Principles 44
E. Acts Administered in Whole or in Part by Customs and Excise 46

Extracts from Part II of the Estimates

Appropriation Authority

Authority is requested in these Estimates to spend $406,419,000 in support of Customs and Excise for 1986-87. The remaining expenditures, estimated at $45,401,000 for the Minister salary and motor car allowance and contributions to Employee Benefit Plans, will be made under existing statutory authority.

Financial Requirements by Authority

Vote (thousands of dollars)		1986-1987 Main Estimates	1985-1986 Main Estimates
	Customs and Excise		
1	Operating expenditures	386,541	359,926
5	Capital expenditures	19,878	14,380
(S)	Minister of National Revenue - Salary and Motor Car allowance	40	42
(S)	Contributions to Employee Benefit Plans	45,361	43,278
	Total Program	451,820	417,626

Votes - Wording and Amounts

Vote No.	Department or Agency (dollars)	1986-87 Main Estimates
	National Revenue	
	Customs and Excise	
1	Customs and Excise - Operating Expenditures	386,541,000
5	Customs and Excise - Capital Expenditures	19,878,000

Extracts from Part II of the Estimates

Program by Activities

(thousands of dollars)	1986-87 Main Estimates				1985-86 Main Estimates
	Authorized person-years	Budgetary Operating	Budgetary Capital	Total	
Excise	1,596	73,066	577	73,643	68,461
Customs	7,607	300,292	5,479	305,771	287,924
Corporate Administration	842	58,584	13,822	72,406	61,241
	10,045	431,942	19,878	451,820	417,626
1985-86 Authorized person-years	10,148				

Extracts from Volume II of the Public Accounts

Use of Appropriations for 1984-85

(dollars)	Main Estimates	Total Appropriations	Actual Use
Voted Budgetary Expenditures	360,132,500	368,260,900	**363,547,378**
Statutory Budgetary Expenditures			
Minister of National Revenue - Salary and Motor Car Allowance	40,500	41,974	**41,974**
Contributions to Employee Benefit Plans	39,008,000	44,953,000	**44,953,000**
	39,048,500	44,994,974	**44,994,974**
Total Program	399,181,000	413,255,874	**408,542,352**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1986-87

1. Highlights

- The Department will implement the first phase of the five-year downsizing plan which was developed in response to the May 1985 Budget.

- It is anticipated that the provisions of the new Customs Act will be implemented in 1986-87.

- The conversion of the Customs Tariff to the language of the Harmonized System and the installation of related automated systems will continue.

- The automation of data collection, manipulation and access inherent in the New Customs Commercial System will continue during 1986-87.

- The first phase of the Postal Improvement Plan designed to improve the efficiency and effectiveness of handling dutiable mail will be implemented during 1986-87.

- The Export Control System designed to prevent illegal exportations of western technology to embargoed countries will continue to operate during 1986-87.

- The Narcotics Interdiction Program which targets courier and commercial shipments suspected of involvement in the importation of narcotics will continue to be emphasized.

- Administration of the Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program will continue throughout 1986-87.

2. Financial Summary by Activity

Figure 1: Financial Summary by Activity ($000)

	Estimates 1986-87	Forecast 1985-86	Change	For Details See Page
Excise	73,643	72,984	659	22
Customs	305,771	292,288	13,483	28
Corporate Administration	72,406	60,411	11,995	36
	451,820	425,683	26,137	
Authorized person-years	10,045	10,267	(222)	

Explanation of 1985-86 Forecast: The 1985-86 expenditure forecast (as at December 1985) exceeds the 1985-86 Main Estimates by $8.0 million. This difference is mainly due to the costs of the Harmonized System and administration of the Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program.

Explanation of the difference between the 1986-87 Main Estimates and the 1985-86 Forecast: The estimated expenditures for 1986-87 Main Estimates exceed the 1985-86 forecast by $26.1 million (6.1%). This results from an increase in personnel costs of $12.2 million, an increase in operating and maintenance costs of $5.0 million as well as an increase of $8.9 million in capital costs (see page 39). Details on change items can be found in section 2.

Figures 2 and 3 illustrate the departmental resource distribution for 1986-87.

Figure 2: Person-Years by Activity 1986-87

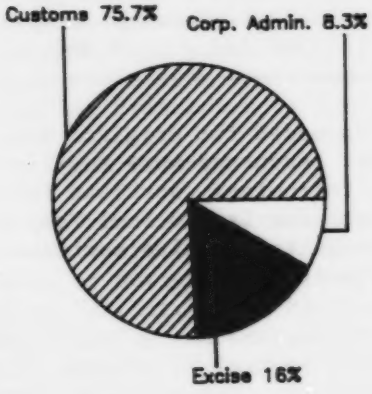

Figure 3: Gross Expenditures by Category 1986-87

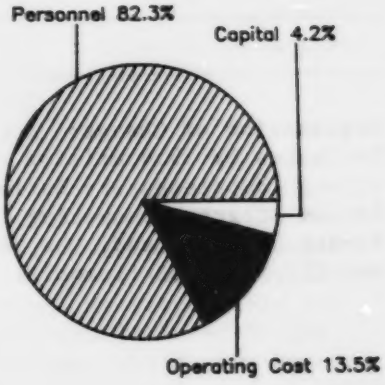

B. Recent Performance

1. Highlights

- The new valuation provisions developed in accordance with the agreement on customs valuation signed by Canada in 1979 during the Multilateral Trade Negotiations were implemented on January 1, 1985.

- The provisions of the Special Import Measures Act (SIMA) were first applied during 1985-86.

- The administration of the Customs and Excise Offshore Application Act, which extended Customs jurisdiction to the 200 mile limit, became fully operational during 1985-86.

- The Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program, resulting from Bill C-17, became operational in 1985-86.

- The Narcotics Interdiction Program increased narcotics seizures by 24% in 1984-85.

2. Review of Financial Performance

Figure 4: Review of 1984-85 Financial Performance by Activity ($000)

	1984-85		
	Actual	Main Estimates	Change
Excise	66,164	65,228	936
Customs	283,375	281,441	1,934
Corporate Administration	59,003	52,512	6,491
	408,542	399,181	9,361

Explanation of Change: Actual expenditures exceeded the original Main Estimates by $9.4 million or 2.3%. Additional resources were received through Supplementary Estimates to cover the following: workload for Excise programs resulting from new legislation; the Excise Fuel Tax Rebate Program; and, the Harmonized System project (see also sections II and III for past financial performance by activity).

C. Background

1. Introduction

The Department of National Revenue, Customs and Excise consists of one program headed by a deputy minister who reports to the Minister of National Revenue.

The Department's mission is to achieve compliance with all legislation for which it has administrative responsibility in an efficient and responsive manner. In fulfilling this mission, Customs and Excise collects duties and taxes, controls the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada and protects Canadian industry from unfair foreign competition. Customs and Excise strives to continuously project a public image that is positive, fair, unbiased and responsive to the needs of its international and domestic clients.

Customs and Excise plays an important role in implementing the Government's socio-economic policies. For instance, the Department is responsible for providing an initial screening process at points of entry. This process results in potentially dangerous or unwanted visitors being referred to Immigration authorities and helps in controlling prohibited importations such as firearms, narcotics and pornographic material.

In the area of economic policy, the Department is involved in implementing Canada's Multilateral Trade Agreements under the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). Domestically, Customs and Excise is called upon to support the Government's fiscal plans by administering the tax laws falling within its jurisdiction and to protect Canadian industry from injurious competition from foreign sources.

The Department's approach to conducting its business operations is outlined in its Statement of Operating Principles. The statement is a summary of the corporate philosophy intended to guide management and employees in carrying on everyday business activities. The goals, strategies and plans adopted in future years will reinforce the departmental philosophy contained in the statement. The Statement of Operating Principles is presented in Section III.

2. Legal Mandate

The Department of National Revenue Act charges Customs and Excise with the responsibility for "the control, regulation, management and supervision of duties of Customs and Excise including taxes imposed by the Excise Tax Act." The Minister of National Revenue is responsible for administering the Customs Act. Other major statutes included in the legal mandate of Customs and Excise are the Customs Tariff, the Special Import Measures Act, the Excise Act and the Excise Tax Act, all of which are the legislative responsibility of the Minister of Finance.

Customs and Excise also administers some 60 pieces of legislation on behalf of other departments, notably, Agriculture, Health and Welfare, Consumer and Corporate Affairs, Regional Industrial Expansion, Statistics Canada and Employment and Immigration Canada. Acts administered in whole or in part by Customs and Excise are presented in Section III.

3. Program Objective

The Customs and Excise objective is "to ensure that all duties, taxes and other relevant charges and levies are assessed, collected and where appropriate, refunded; to control, for the protection of Canadian industry and society, the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada as required to achieve compliance with legislation; to protect Canadian industry from real or potential injury caused by the actual or contemplated importation of dumped or subsidized goods, as well as by other forms of unfair foreign competition."

4. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The Customs and Excise Program consists of three activities: Excise, Customs and Corporate Administration. Figure 5 illustrates the activity structure and related sub-activities.

Figure 5: Activity Structure

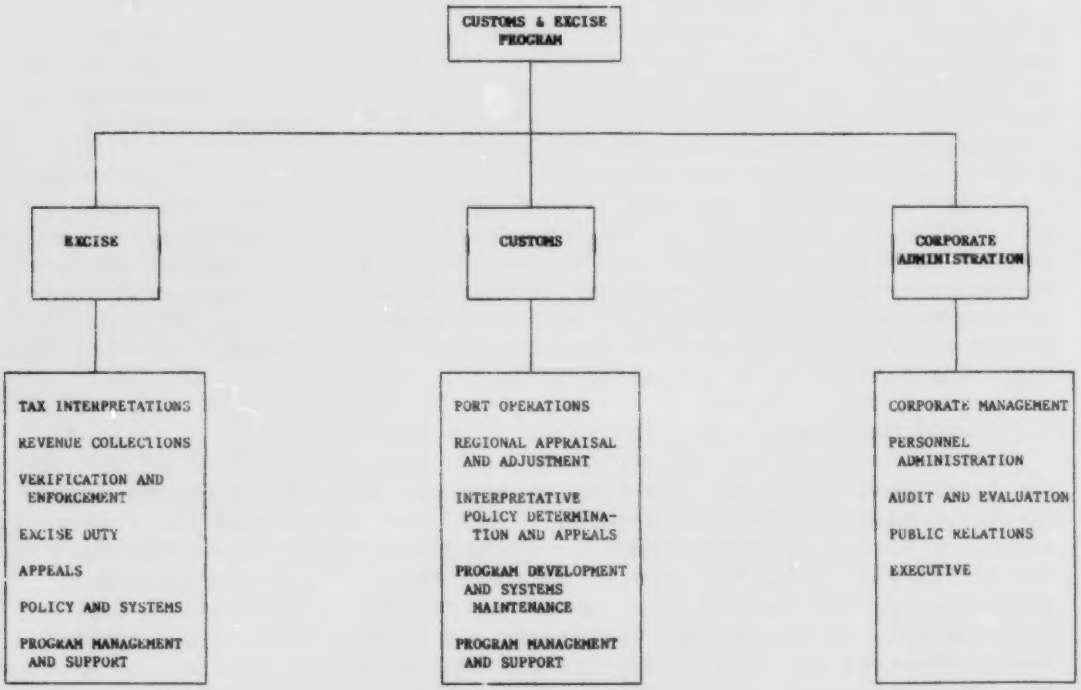

While the Excise and Customs activities support the same program objective, each is viewed as a distinct business entity. Each activity is responsible for different legislation and generally deals with a different clientele. For instance, the Excise activity administers the Excise Act and the Excise Tax Act which affect licensed manufacturers and wholesalers, distillers, brewers, tobacco manufacturers, etc. The Customs activity administers the Customs Tariff, the Customs Act and the Special Import Measures Act and deals mainly with Canadian and international travellers, Canadian manufacturers, importers and exporters, etc. The Corporate Administration activity includes the central administrative and functional services necessary to effectively and efficiently support the Excise and Customs activities.

Organization Structure: Customs and Excise activities are delivered through central headquarters in Ottawa and in regional/district offices and facilities across Canada. The organization corresponds to the activity structure, i.e. Excise, Customs and Corporate Administration. Its senior management cadre consists of four assistant deputy ministers, two directors general and two directors who report to the Deputy Minister.

The Excise function is headed by an assistant deputy minister and consists of 9 regional and 24 district and sub-district offices in addition to headquarters in Ottawa. The Excise operation collects about $12 billion in revenue annually and accounts for approximately 1,596 person-years.

The Customs function is performed by the Customs Programs Branch and Customs Field Operations Branch, each of which is headed by an assistant deputy minister. This activity is administered through 12 regions providing service to the public in over 600 locations across the country in addition to headquarters in Ottawa.

The staff of the Customs Program Branch (approximately 677 person-years) is located in Ottawa except for a small number of foreign officers involved primarily in investigative functions in foreign countries. The Field Operations Branch includes regional Customs operations which account for approximately 6,930 person-years. The Branch collects over $5 billion annually in import duties and taxes.

The Corporate Administration function consists of Corporate Management Branch, headed by an assistant deputy minister; Personnel Administration Branch and Audit and Evaluation Branch, each of which is headed by a director general; Public Relations Branch and the Departmental and International Affairs Division, each headed by a director; and, the Executive Office. These organizations are located primarily at headquarters in Ottawa and account for approximately 842 person-years.

The relationship between the departmental organization structure and the activity structure, together with a breakdown of 1986-87 resources, is shown in Figure 6.

Figure 6: 1986-87 Resources by Organization/Activity ($000)

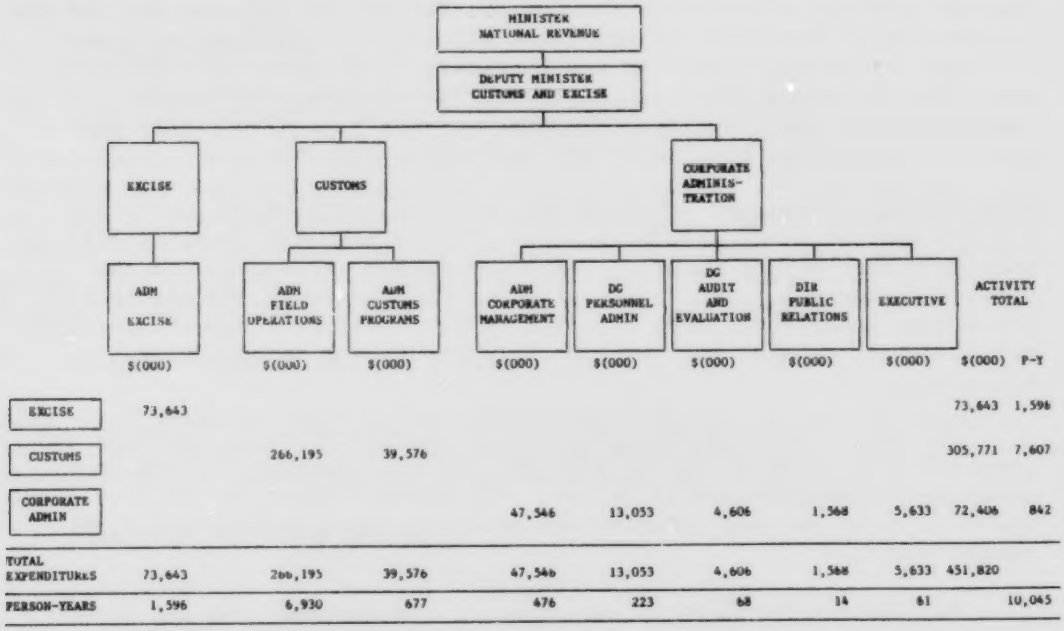

	$(000)	$(000)	$(000)	$(000)	$(000)	$(000)	$(000)	$(000)	$(000)	P-Y
EXCISE	73,643								73,643	1,596
CUSTOMS		266,195	39,576						305,771	7,607
CORPORATE ADMIN				47,546	13,053	4,606	1,568	5,633	72,406	842
TOTAL EXPENDITURES	73,643	266,195	39,576	47,546	13,053	4,606	1,568	5,633	451,820	
PERSON-YEARS	1,596	6,930	677	476	223	68	14	61		10,045

D. Planning Perspective and Performance Review

1. Environment

The Department continues to face a period of significant environmental change. The following key factors will particularly affect Customs and Excise over the next five years.

Economic Conditions and Workload: Changes in economic and business conditions have a marked effect on the behaviour of the travelling, importing and exporting publics served by the Department and pose a challenge to the Department's ability to deploy resources efficiently and effectively.

Economic conditions are stabilizing after years of rapid and marked changes in the rate of inflation, the level of interest rates and the value of the Canadian dollar in terms of other major currencies. It is anticipated the value of merchandise imports and exports will increase by about 20% and 12% respectively over the 1985-1990 period. New international agreements and arrangements may alter this outlook and the departmental activities related to it.

As a consequence, workload for the period 1985-1990 is expected to increase by about 5% in the case of Customs and 10% in the case of Excise. Workload related to the processing of international travellers in particular will increase primarily due to U.S. visitors benefitting from a favourable exchange rate and coming to visit special events such as Expo '86 in Vancouver and the 1988 Winter Olympic Games in Calgary. Handling the growth in workload will pose a major challenge in this period of restraint and sensitivity.

Government Policy Decisions: The most important government policy decisions affecting the operations of Customs and Excise in years to come include the following:

- tax changes included in the May 1985 Federal Budget which increase the number of Excise licensees by approximately 5,000 (see page 25);
- passage of the new Customs Act (see page 15);
- ongoing government efforts to reduce the federal deficit over the next five years in the form of person-year and cost reductions (see page 14);
- improving service to client groups (see page 16);
- adoption of the Harmonized System of commodity coding (see page 15).

The extent to which the Department is involved will vary from ongoing support for some of these policy decisions to the actual implementation and enforcement of others.

Technological Changes: Over the next few years, major technological changes in departmental operations, systems and procedures will enable the Department to respond more rapidly, effectively and with increased sensitivity to public needs. As these changes take place in both the Customs and the Excise activities, the Department's ability to adjust rapidly to economic and business conditions will be enhanced and overall program effectiveness will improve. The Department's implementation of many technological changes will be complicated by other changes taking place at the same time as a result of other government policy decisions.

Specific departmental initiatives related to technological changes are described on pages 16-18.

2. New Initiatives

Customs and Excise will begin or pursue the following initiatives in 1986-87:

Person-Year Reduction Measures: In response to the Government's request for the reduction of person-years in the public service, Customs and Excise has developed a downsizing plan which will yield major savings over the next five years. The plan is composed of ten reduction measures, three of which were previously announced in November 1984. Resource savings will result from streamlining some operations and discontinuing others. The Program Plan which reflects the downsizing plan shows a 1990-91 program level of 9,308 person-years as compared with the 1985-86 forecast level of 10,267 person-years. In the plan, emphasis has been placed on ensuring that the objectives are achieved without reducing government revenues, service levels or the safety and security of the Canadian public. Five measures will impact on the 1986-87 estimates (see pages 27, 34, 35, 38).

CCC Plenary Sessions: The Customs Cooperation Council (CCC) is an international body which deals with technical Customs-related matters with a view to facilitating international trade. Customs will host the 1987 CCC plenary session in Ottawa and the related Policy Commission meetings in Quebec City. These meetings, to be held in June 1987, have never before been held in North America. It is expected that 75 member countries will be represented. Six person-years and $273,000 will be expended in 1985-86 for planning and arrangements. Requirements for 1986-87 are estimated at seven person-years and $376,000 (see page 38).

Export Control Enforcement Program: This program will respond to Canada's commitments to the Coordinating Committee on Multilateral Export Control (COCOM) to prevent the export of sensitive western technology to embargoed countries. Specialized intelligence officers and enforcement teams will be based at each of four key areas, i.e. Montreal, Toronto, Halifax and Vancouver. Resources required for 1985-86 are estimated at 28 person-years and $1.5 million. Twenty-eight person-years and $1.1 million will be required in 1986-87 and in subsequent years (see page 34).

Inspection Services Information System (ISIS): ISIS is being developed to meet the information needs of Customs inspectors at primary and secondary examination points and will help Customs inspectors carry out their enforcement duties more effectively. The Department is considering implementing an on-line enquiry system on a pilot basis at Pearson International Airport in February 1986. Planning and initiation of the pilot system (if implemented) will require six person-years and $323,000 in 1985-86. Five person-years and $344,500 will be required in 1986-87 to evaluate the pilot and plan for national implementation (see page 35).

3. Update of Previously Reported Initiatives

Customs and Excise is still engaged in a number of initiatives described in previous expenditure plans. Updates on these initiatives are provided below.

Initiatives Related to Government Policy Decisions:

The New Customs Act: The Customs Act has been revised to eliminate obsolete and inconsistent provisions and to express the statute in a logical sequence. It is anticipated that it will be passed by Parliament in 1985-86 and implemented in 1986-87.

New Valuation Provisions: In 1979, Canada signed the international agreement on Customs Valuation which was negotiated during the Multilateral Trade Negotiations. The new Valuation Provisions were implemented as of January 1, 1985. The actual cost for 1984-85 was 21 person-years and $.7 million. The total project cost was 77 person-years and $2.6 million.

Harmonized System: The Harmonized System will be the basis for the classification of goods for Customs Tariff and trade statistics purposes. The proposed implementation date of January 1, 1987 has been changed because of the slower than anticipated progress of the international negotiations. Until such time as these negotiations have been completed, it will not be possible to set a firm implementation date. The Department is continuing to convert the Customs Tariff to the language of the Harmonized System and to develop the automated systems required to support the Harmonized System. Preparation of training courses and public information packages is underway. The actual cost for 1984-85 was 38 person-years and $4.4 million. Resource requirements for 1985-86 have been revised to 51 person-years and $11.5 million. Resource requirements for 1986-87 are 96 person-years and $18.3 million (see page 34).

Duty Free Shops: A pilot program for land border duty free shops was initiated in 1981. Since the Minister announced a phased national implementation of the Duty Free Shop program in June 1984, ten shops have been opened. Seven more will be operational by March 1986. There are approximately 20 sites remaining for which arrangements have to be finalized. Full national implementation is expected before the end of 1986-87. The actual cost for 1984-85 was 4 person-years and $342,000. Expenditures for 1985-86 have been revised to 8 person-years and $590,000 to reflect costs associated with the selection process. An estimated 8 person-years and $659,000 will be required for 1986-87 (see page 35).

The Gasoline and Diesel Fuel Sales Tax Rebate Program: This program became effective on December 1, 1984 and is now fully

operational. It is expected that 500,000 rebate claims will be processed in 1985-86. The program is scheduled to end as of January 1, 1987. Eligible claimants will have until January 1, 1988 to file for rebates under the program. Estimated cost for 1985-86 is 103 person-years and $4.2 million. Expenditures for 1986-87 are estimated at 75 person-years and $2.8 million (see page 27).

The Excise Appeals System: This system was again introduced on May 23, 1985 in the Ways and Means Motion which set out general provisions for the introduction of an expanded system of assessments and appeals under the Excise Tax Act. Once Royal assent is received, Excise will implement and maintain a structured appeal mechanism by which all taxpayers' appeals respecting audit assessments and tax refunds will be resolved expeditiously and equitably to the extent permitted by law. Estimated cost for 1985-86 will be 11 person-years and $622,000. Annual expenditures beyond 1985-86 are estimated at 10 person-years and $575,000 (see page 27).

1985-86 Cost Reduction Initiatives: In its 1985-86 Main Estimates, Customs and Excise undertook to close three Excise offices and seventeen small inland Customs ports, to limit the use of bonded warehouses and to eliminate Mobile Surveillance Groups. With respect to bonded warehouses, a decision was made to maintain existing service levels on a cost-recovery basis, effective April 1, 1985. The remaining initiatives were completed as planned, thus reducing the 1985-86 and future years' reference levels by 75 person-years.

Initiatives Related to Technological Changes:

New Customs Commercial System (NCCS): The NCCS will reduce costs to Customs and Excise and the private sector through the automation of data collection, manipulation and access. Certain features of the NCCS, such as entry selection, amendment processing and information retrieval, are being developed by the Harmonized System project in order to support the adoption and administration of the Harmonized System. Other features are being developed through the following three projects:

- **Customs Automated Data Exchange (CADEX) Project:** Procedures developed in this project will reduce processing costs for Customs and the private sector by permitting data to be transferred directly from computers of importers and brokers to Customs computers. Computer-to-computer transmission is a component of the Data Capture Cost Reduction Initiative. The CADEX project will permit the Department to reduce its O&M expenditures on data entry operations. Costs for the CADEX project are 3 person-years and $105,000 for 1985-86 (to define the specifications of the system). Expenditures for 1986-87 are estimated at 9 person-years and $580,000.

- **Conditional Release Project:** The Conditional Release system will permit approved importers to have their shipments cleared through Customs on presentation of minimum documentation. Customs inspectors will have access to on-line automated profile information on importers and commodities allowing them to focus on high risk shipments. This project has been identified as a cost reduction initiative as it will significantly reduce paper burden, allow for productivity improvement and provide significant benefits to the private sector. Eighteen person-years and $960,000 were expended in 1984-85. Approximately 7 person-years and $484,000 will be required for 1985-86 to begin the release on minimum documentation (RMD) field test and to redevelop the national RMD system. The revision of the 1985-86 forecast results from postponing of the evaluation of the pilot to 1986-87. An estimated 23 person-years and $1.8 million will be required for 1986-87 (see page 34).

- **ALERT Project:** The ALERT (Automated Lookout Enquiry and Report) system consists of an automated selection process for entries and an on-line information and document retrieval system. ALERT is operating in the Alberta region and is being evaluated using a two-phased approach. The Phase I evaluation is now scheduled for completion by March 1986 and the second phase is projected to be completed by November 1986. The 1984-85 actual expenditure is 47 person-years and $4.4 million. The 1985-86 resource requirements have been revised to 23 person-years and $1.5 million because most of the work related to Phase II of the evaluation will now be done in 1986-87. An estimated 18 person-years and $1.2 million will be required for 1986-87 (see page 34).

Clientele Profile System (CPS): The Excise Clientele Profile System involves an automated database which will provide detailed information on the taxpayer clientele. The three functions comprising the system are audit planning, revenue accounting and audit refund operations. Implementation of the system on a pilot basis began in July 1985. The pilot phase of CPS will be completed by March 1986. Evaluation of the pilot is scheduled for completion by June 1986.

Total costs for 1984-85 were 10 person-years and $3.3 million. Expenditures for 1985-86 will amount to 16 person-years and $2.3 million. Resource requirements for 1986-87 to complete the evaluation of the pilot system are 5 person-years and $800,000. Activities in support of national implementation will be commenced during 1986-87 in accordance with the results of the evaluation of the pilot (see page 27).

Office Automation Field Trial: The study's objective is to determine the feasibility of using office communication technology in a variety of office functions. This field trial was conducted in three

phases. Phase I, which took place in 1983-84, consisted of a needs analysis and development of a prototype system which was put into place to serve 100 people in Headquarters and Excise Toronto Region.

Phase II, the system trial which is the first part of the pilot phase, is now complete and has been evaluated. Excise has developed a strategy for national implementation within the Branch (Phase III). Implementation of the office automation strategy will be a major factor in achieving the long-term cost reductions planned for the Excise activity. The 1984-85 actual costs were 2 person-years and $120,000. Two person-years and $555,000 will be required for 1985-86 to conclude the pilot phase and to launch national implementation. An estimated 6 person-years and $615,000 will be required for 1986-87 to continue the national implementation (see page 27).

Personal Alarm Security System (PASS): PASS is being developed to improve the safety and security of Customs inspectors working in isolation at major ports or alone at remote locations. The Windsor and Dundee/Lacolle area pilots have now been implemented. Evaluation of the system at the pilot sites has been rescheduled to March 1986 due to late delivery of equipment from the manufacturer. If the system receives a positive evaluation, it will be implemented nationally at the remaining ports on the Canada-U.S. border. Total expenditures for 1984-85 were 5 person-years and $1.5 million. Expenditures in 1985-86 will amount to 6 person-years and $2.7 million. Resource requirements for 1986-87 to undertake national implementation will be 6 person-years and $8.4 million (see pages 34, 38).

Other Initiatives:

Management Improvement Plan (MIP): The MIP was initiated in October 1980 as the Department's action plan to improve its management practices and controls. The MIP was completed as of March 31, 1985 at a cost of 276 person-years and $2,941,000. Several developmental initiatives begun under MIP continue to be developed. Foremost amongst these is the national implementation of an automated Financial Expenditure Control System (FECS) to be initiated in January 1986 and completed in June 1986 (see page 38).

EXPO '86: In 1986, Vancouver will host a world exposition acknowledging achievements in transportation and communication. It is estimated that between 2.6 million and 3.8 million additional international travellers will visit Canada to attend Expo '86. To date, Expo '86 activities by the Department have included the appointment of a full-time departmental co-ordinator, renovation of Customs facilities to increase passenger capacity at Pacific Highway, Vancouver International Airport and the Canada Place Cruise Ship Terminal and the refinement of the Customs process to expedite the clearance of travellers and certain goods. Expenditures for 1985-86 will amount to 5 person-years and

$208,000. Estimated costs for 1986-87 are 56 person-years and $1.2 million (see page 34).

Affirmative Action Program: Following an intensive study of its workforce and employment policies, practices, systems and procedures, Customs and Excise has prepared a detailed action plan to implement its Affirmative Action Program for the three-year period beginning April 1, 1985. The Affirmative Action Plan is designed to remove barriers affecting the careers of women, handicapped and indigenous employees. Six person-years and $274,000 will be required for 1986-87 (see page 38).

Human Resources Information System (HRIS): The present Manpower Resources System (MRS) is being restructured and expanded to provide all levels of departmental management with more comprehensive, accurate and timely information with respect to Human Resources. In addition to information on departmental positions and incumbents and budgetary data, a leave and extra duty component and a training module will be included in the system. The restructuring and expansion will also provide for an on-line entry and retrieval capability for users at Headquarters and in the Regions. Four person-years and $1,287,000 will be required for 1986-87 (see page 38).

4. Program Effectiveness

In the context of the Canadian tax administration system which is based on self-assessment, the Department's strategy for achieving its program objective is to facilitate voluntary compliance. As a result, the quality and expediency of information provided to clients and the interaction between departmental employees and clients are important factors for meeting the Department's program objective. A program evaluation study to evaluate the effectiveness of the Department's communications systems was completed in 1985-86. The study focused on the responsiveness of the Department's systems to the needs of external clients and its own staff. The study concluded that the Department's external communications are generally effective. The great majority of clients believe that Customs and Excise does a fairly good job of getting technical information to them, albeit with occasional problems of timeliness. However, shortcomings were identified in the planning of external communications and in the delivery of general information about the Department's role in protecting society. Internal communications programs for technical information were found to be effective but the study commented on weaknesses in the amount and quality of general information on departmental plans and activities which was being disseminated to departmental employees. The findings of the study are being addressed as part of a comprehensive communication strategy currently being formulated by the Department.

Excise: The Excise activity administers the Excise Act, the Excise Tax Act and other relevant legislation, and thereby ensures that duties,

taxes and other relevant charges and levies are assessed, collected and, where appropriate, refunded (see page 43 for revenue details). In a tax system which is based on self-assessment and voluntary compliance, the onus is on taxpayers to correctly identify, assess and remit their tax liabilities. Information, in the form of kits, memoranda, bulletins, rulings and visits to first time clients, encourages the public to comply with the law. A significant proportion of the activity resources are used to ensure that the public is well informed. There are, however, taxpayers who knowingly or inadvertently do not comply. The Department must, therefore, take steps to detect, correct and deter instances of non-compliance. The Excise audit program is one method designed to ensure that taxpayers are remitting the proper amount as prescribed by law. This program will be the subject of a program evaluation study in 1987-88. At that time, greater insight on its overall effectiveness will be available.

In carrying out its mandate over the years, the Excise activity has had to adapt to various legislative, economic and political changes. A review of the activity was initiated in June 1984 to ascertain the extent to which it would be capable of adapting in the future to an environment of change. Specifically, the review involved consideration of statutory and administrative constraints, information needs of Excise clientele and external factors affecting the Excise function. As part of the review, interviews were held with representatives of other governments, associations such as the Canadian Manufacturers Association, the Canadian Institute of Chartered Accountants and the Canadian Importers Association, and the taxpaying community. The study was completed in April 1985 and proposed various recommendations in areas such as encouragement of voluntary compliance, provision of information and program administration.

In 1986-87, the following initiatives are planned in the Excise activity in response to the findings of the study: development of a tax guide to meet requirements of new and smaller licensees; review of values concepts and principles; implementation of a taxpayer information program for new and existing licensees; enhancement of technical skills levels for all employees; and, a pilot regional reorganization wherein activities will be divided between areas of compliance and enforcement.

Customs: The Customs activity administers the Customs Act, the Customs Tariff, the Special Import Measures Act and other relevant legislation and thereby controls, for the protection of Canadian industry and society, the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada. In administering this legislation, the Customs activity also protects Canadian industry from real or potential injury caused by the actual or contemplated importation of dumped or subsidized goods as well as other forms of unfair foreign competition.

An indicator of the Department's effectiveness in controlling the movement of people is the extent to which travellers

comply with the legislation. In 1983-84, a program evaluation study was conducted which covered the activities of approximately 32% of the Department's workforce and 30% of annual departmental expenditures. The study estimated that 91% of all travellers entering Canada do so without serious violation of entry laws. The remaining 9% of travellers can be divided into two important non-complier groups.

The first group, the "serious" non-complier group, includes those who seek to avoid detection and whose non-compliance is sufficiently serious to merit official enforcement action. Such enforcement actions include seizures (i.e. consumer goods, drugs and weapons), forced payments and prohibitions. About 2% of all travellers entering Canada are in this group. The second group (about 7% of travellers entering Canada) are "threshold" non-compliers whose offence is too important to ignore but too small to merit official enforcement action. It is estimated that 600,000 persons who are in this group are detected annually and are given "unofficial" warnings.

With respect to the control over the movement of goods, last year's Expenditure Plan reported on a program evaluation study of the Customs Carrier Declarations System which was completed in August 1984. This study focused on the document control of three major sub-systems (i.e. Carrier Declarations, Postal Declarations/Sortation and Export Declarations) which form the basis for the Department's verification and control activities respecting goods entering, transitting or leaving the country. The findings of the study are now being incorporated into the Department's program and are visible in initiatives such as the Postal Improvement Plan (see page 35) and the CADEX and Conditional Release projects (part of the New Customs Commercial System - see page 34) which are significant components of the Department's reduction plan.

The Inspection Services Information System (see page 14) is also designed to improve program effectiveness by providing Customs inspectors with better information at Primary Screening lines and Customs Secondary work stations. This system, supported by Employment and Immigration and the RCMP, will enable Customs officers to be more effective in carrying out their enforcement duties.

Section II
Analysis by Activity

A. Excise

Objective

The objective of the Excise Activity is to administer the Excise Act, the Excise Tax Act and other relevant legislation and thereby ensure that duties, taxes and other relevant charges and levies are assessed, collected and, where appropriate, refunded at least cost to the public and in a manner which ensures the highest degree of public confidence in the integrity, efficiency and fairness of the excise process.

Resource Summary

The Excise Activity includes 1,596 person-years which represent approximately 16% of total departmental person-years and 16% of total departmental expenditures. The detailed Activity resources are displayed in Figure 7.

Figure 7: Activity Expenditures ($000) and Person-Years

	Estimates 1986-87		Forecast 1985-86		Actual 1984-85	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Tax Interpretations	13,094	269	11,549	247	11,559	247
Revenue Collections	8,038	178	5,825	156	6,215	156
Verification and Enforcement	37,536	847	40,774	903	32,784	804
Excise Duty	3,428	81	3,303	81	3,967	81
Appeals	495	11	563	11	157	3
Policy and Systems	3,316	64	4,152	56	5,608	57
Program Management and Support	7,736	146	6,818	152	5,874	152
	73,643	1,596	72,984	1,606	66,164	1,500

Expenditures forecast in the Excise Activity in 1986-87 are comprised of 87% personnel costs, 12% other operating costs and 1% capital costs.

Past Financial Performance

Figure 8: 1984-85 Financial Performance ($000)

	1984-85		
	Actual	Main Estimates	Change
Tax Interpretations	11,559	9,328	2,231
Revenue Collections	6,215	6,914	(699)
Verification and Enforcement	32,784	34,767	(1,983)
Excise Duty	3,967	3,196	771
Appeals	157	586	(429)
Policy and Systems	5,608	4,240	1,368
Program Management and Support	5,874	6,197	(323)
	66,164	65,228	936
1984-85 Revenue	12,586,484		

Explanation of Change: Actual 1984-85 expenditures were $.9 million or 1.4% higher than the Main Estimates levels. $.9 million is a net figure comprised of:

	Millions
. Supplementary estimates for the Fuel Tax Rebate Program and workload increases resulting from new legislation.	$2.8
. Personnel costs underexpenditure resulting from the use of term employees and casuals.	(1.5)
. Deferral of printing and postage costs.	$ (.4)

Description

In administering the Excise Act, Excise Tax Act and other relevant legislation, the management focus in the Excise Activity is placed on seven areas or sub-activities.

Tax Interpretations: This area of activity ensures that eligible taxpayers are identified and licensed. Licensees, refund claimants and

other members of the public known to be affected by the law are provided with information and interpretations about their entitlements and obligations. This sub-activity is allocated 17% of total activity resources.

Revenue Collections: This area ensures that revenue from licensed taxpayers consisting of voluntary remittances, overdue taxes, duties and related penalties, is collected, deposited and accounted for. Delinquent taxpayers and non-filers of tax returns are also identified, informed and provided with an opportunity to meet their obligations before collection action is initiated. Eleven percent of total activity resources are assigned to Revenue Collections.

Verification and Enforcement: Activities in this area will ensure that instances of over or underpayment of Excise taxes payable under the Excise Tax Act are discovered and corrected through the selective audit of licensees' records. Assessments and credits are issued and licensees are provided with information to assist them in voluntarily complying with legislative requirements. In addition, claims for refund of federal sales or excise taxes are examined to confirm their validity. Special investigations are also conducted to deal with suspected cases of fraudulent activity. This sub-activity accounts for 51% of total activity resources.

Excise Duty: Excise Duty operations aim at identifying and rectifying non-compliance with the Excise Act through post-functional reviews (duty audits) and monitoring (as required by legislation) of industries licensed under the Excise Act including distilleries, breweries, tobacco manufacturers, bonded warehouses and permit-holders. This area accounts for 5% of total activity resources.

Appeals: This area of activity is responsible for resolving appeals against decisions made under the Excise Tax Act with respect to classification, tax status or valuation. This sub-activity accounts for less than 1% of total activity resources.

Policy and Systems: Activities in this area ensure that appropriate legislation, regulations, policies, procedures and systems are planned, developed, evaluated and maintained to achieve program results. Four percent of total activity resources are consumed in this sub-activity.

Program Management and Support: This area provides management, financial and central administrative services to all components of the Excise Branch program. It accounts for 11% of total activity resources.

Performance Information/Resource Justification

Each area of activity described above is essential within a tax system based on voluntary self-compliance. The level of results sought or

achieved in each area will be affected by changes in a number of interrelated factors such as workload volume and complexity, size of the Excise client base (licensees, refund claimants, etc.), changes in legislation or policy, government priorities, business and economic conditions.

Excise workload is particularly influenced by the size of the licensee base, which in turn may be affected by normal growth in the manufacturing sector, by revisions to existing legislation, enactments of new legislation or by the provisions of a federal budget. For example, new tax provisions included in the May 1985 Federal Budget increase the number of Excise licensees by approximately 5,000. Over the next five years, Excise forecasts a steady increase of 500 licensees per annum (.9% increase) from the 1984-85 licensee base of 60,544. With the exception of workload associated with legislative or policy changes (such as the May 1985 Federal Budget which will require 40 person-years in 1986-87 and beyond), the Excise activity will absorb future workload increases in all affected operational areas without additional resources.

Performance information is provided for four major output areas in the Excise activity. Collectively, these output areas account for approximately 86% of the total Excise resources. Details are given in Figure 9.

Figure 9: Outputs per Person-Year

	Estimates 1986-87		Forecast 1985-86		Actual 1984-85	
	Volume	Outputs per P-Y	Volume	Outputs per P-Y	Volume	Outputs per P-Y
Tax Interpretations						
Written Rulings Issued	40,000	175	39,600	160	39,698	161
Revenue Collections						
Collection Cases completed	110,550	621	108,500	696	108,853	699
Verification and Enforcement						
Standard audit units completed	28,700	42	28,300	35	32,243	40
Excise Duty						
Standard duty audit units completed	525	12	525	6	353	4

Written Rulings Issued: The major output of Tax Interpretations is the number of written rulings issued by Excise officers. Written rulings

issued in 1984-85 exceeded what was planned by 7%. This was caused primarily by increased demands for information about legislative changes announced in November 1984 by the Minister of Finance. Outputs per person-year for 1984-85 were 15% less than planned. This was due to the omission from the original planning computation of person-years whose outputs were measured in terms of service outputs other than written rulings such as telephone contacts, personal interviews and tax factor surveys. Future plans and reports respecting this indicator will reflect the revised computation.

Collection Cases Completed: Collection cases completed in 1984-85 were 5% more than projected as a result of an increase in the number of licensees. Employee productivity (outputs per person-year) increased in 1984-85 by 16% as a result of increased levels of training and related modification to procedures. Outputs per person-year are expected to decrease in 1986-87 as legislative and policy changes increase case complexity.

Standard Audit Units Completed: The number of standard audit units completed in 1984-85 was 7% less than planned as a result of a reduction in the audit penetration level. However, outputs per person-year were as planned. Audit activity was concentrated on those licensees where the greatest potential for payback was indicated. As a result, higher than expected average tax change per audit day was achieved.

Standard Duty Audit Units Completed: In 1984-85, standard duty audit units completed were 33% below those planned due to changes in the duty program whereby audits are being reduced in favour of increased surveillance actions. Outputs per person-year reflect this shift in emphasis. In 1985-86, more audits are being conducted as reflected in the forecast. This trend is expected to continue in 1986-87.

Figure 10 displays the actual workload volumes for the period 1982-83 to 1984-85 with projections to 1988-89 for these four areas of activity. Figure 11 relates workload volumes to person-years.

Figure 10: Workload Volumes

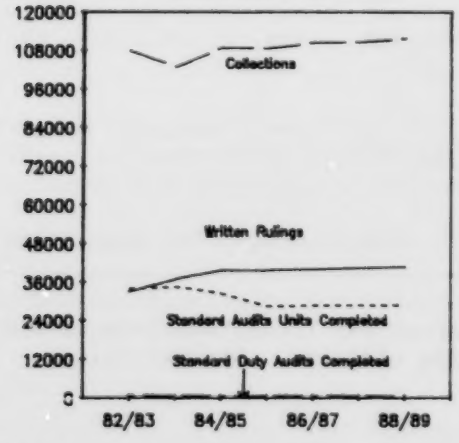

Figure 11: Outputs per person-year

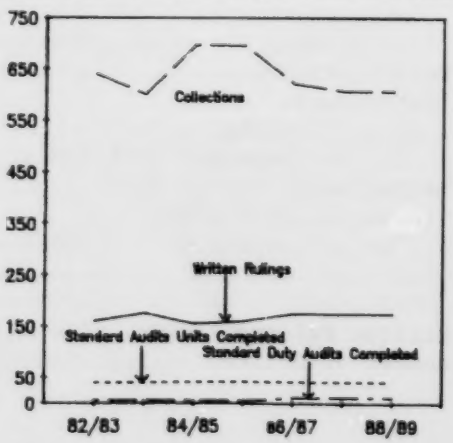

Departmental Initiatives Affecting the Excise Activity: Five initiatives will affect the achievement of the Excise objective and impact on Excise resources in 1986-87 and beyond. A summary of these initiatives is presented in Figure 12.

Figure 12: Summary of Excise Initiatives

INITIATIVE	SPECIFIC OBJECTIVES & RESOURCES FOR 1986-87	OVERALL RESULTS
Clientele Profile System (CPS)	Completion of evaluation of the pilot phase, which will require 5 P-Y's and $800,000. National implementation will be commenced during 1986-87 in accordance with the results of the evaluation of the pilot.	Development of an automated client data base which will provide detailed and readily accessible information on taxpayer clientele. Improvements in areas such as refunds, revenue collection, tax information, verification and enforcement. Completion Date: March 31, 1988 Total Cost: Cost of national implementation will be determined on the result of the pilot implementation.
Office Automation Field Trial	Continuation of national implementation following completion of pilot phase in 1985-86. Resources: 6 P-Y's and $615,000.	Improvement in service to the public through faster response to rulings. Improvement in operational efficiency through on-line access to topical information. Cost savings estimated at $200,000 annually. Completion Date: March 31, 1987 Total Cost: 6 P-Y's and $1.1 million
Fuel Tax Rebate	Processing of rebate claims. Resources: 75 P-Y's and $2.8 million.	Rebate of 4.8 cents per litre on gasoline and diesel fuel to farmers, fishermen, loggers, hunters, trappers and mine operators. Completion Date: January 1, 1988 Total Cost: 279 P-Y's and $10.4 million
Excise Appeals System	The Appeals system will be operated on an ongoing basis. Resources: 10 P-Y's and $575,000.	Royal assent for a formal system of assessment appeals is anticipated in 1985-86.
Person-Year Reduction Measures	One reduction measure will commence in Excise in 1986-87. Resource Review: Elimination of certain lower priority activities at headquarters and in the regions.	Reduction of program costs by streamlining and/or discontinuing some Excise operations. Completion Date: 1990-91 Total Reduction: 75 P-Y's

B. Customs

Objective

The objective of the Customs Activity is to administer the Customs Act, the Customs Tariff, the Special Import Measures Act and other relevant legislation and regulations and thereby:

- control, for the protection of Canadian industry and society, the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada; and
- protect Canadian industry from real or potential injury caused by the actual or contemplated importation of dumped or subsidized goods, as well as by other forms of unfair foreign competition.

Resource Summary

The Customs Activity includes 7,607 person-years and represents approximately 76% of departmental person-years and 68% of departmental expenditures.

Figure 13: Activity Expenditures ($000) and Person-Years

	Estimates 1986-87		Forecast 1985-86		Actual 1984-85	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Port Operations	**188,335**	**5,083**	183,023	5,315	177,285	5,375
Regional Appraisal and Adjustment	**41,902**	**1,047**	40,389	1,052	38,000	1,041
Interpretative Policy Determinations and Appeals	**15,340**	**354**	13,817	327	13,549	341
Program Development and Systems Maintenance	**17,980**	**283**	13,991	233	13,581	258
Program Management and Support	**42,214**	**840**	41,068	869	40,960	921
	305,771	**7,607**	292,288	7,796	283,375	7,936

Expenditures forecast in the Customs Activity in 1986-87 are comprised of 89% personnel costs, 9% other operating costs and 2% capital costs.

Past Financial Performance

Figure 14: 1984-85 Financial Performance ($000)

	1984-85		
	Actual	Main Estimates	Change
Port Operations	177,285	181,344	(4,059)
Regional Appraisal and Adjustment	38,000	35,937	2,063
Interpretative Policy Determinations and Appeals	13,549	13,969	(420)
Program Development and Systems Maintenance	13,581	12,318	1,263
Program Management and Support	40,960	37,873	3,087
	283,375	281,441	1,934
1984-85 Revenue	5,819,599		

Explanation of Changes: Actual 1984-85 expenditures were $1.9 million or .7% over the original main estimates.

$1.9 million is a net figure comprised of:

	Millions
• Supplementary estimates respecting the Harmonized System project.	2.8
• Under-expenditure resulting from capital equipment not delivered and construction work not completed by year-end.	(.5)
• Under-expenditure for professional and special fees resulting from the use of fewer consultants for projects than planned.	(.4)

Description

The Customs Activity includes five operational areas or sub-activities which are described below.

Port Operations: This sub-activity processes and assesses all people, goods and conveyances entering into Customs control to ensure that only qualifying people, goods and conveyances are cleared to proceed into or exit from Canada. It also ensures that all goods entering into Customs

control are classified and revenues owing the government are assessed and collected. This sub-activity consumes 61% of total activity resources.

Regional Appraisal and Adjustments: This sub-activity ensures that all information requests about entry of goods are answered. Post-importation reviews of Customs transactions are carried out to verify compliance with relevant statutes and regulations, and all appeals to the regional level are processed. In addition, all claims for drawbacks, refunds and remissions are reviewed, qualifying claims are approved and monies are refunded. Cases of suspected non-compliance with statutes and regulations are investigated and resolved. This sub-activity accounts for approximately 14% of the activity resources.

Interpretative Policy Determinations and Appeals: This area issues rulings, administrative policy and guidelines relating to value for duty, tariff classification and relief, seizure actions and suspected injurious dumping so that the public is provided with equitable and responsive interpretation of the law. Activities in this area also ensure that disputes regarding interpretation of the law are resolved and that related operational resources are used productively. This sub-activity accounts for approximately 5% of total activity resources.

Program Development and Systems Maintenance: These activities ensure that legislation and related regulations, policies, systems and procedures are developed and maintained. This area consumes about 6% of total activity resources.

Program Management and Support: This sub-activity ensures that management direction, planning and central administrative services are provided to all of the components of the Customs Activity. It accounts for approximately 14% of total activity resources.

Performance Information/Resource Justification

The level of results sought or achieved in each area of activity described above will be affected by changes in a number of interrelated (sometimes competing) factors. These factors include workload volumes and complexity, number of ports of entry, hours of operation, government and departmental priorities, central agency requirements, mode of transport, country of origin, interdepartmental agreements, changes in legislation, economic conditions, private sector priorities and needs, and environmental/ geographic conditions. Performance information is presented in Figure 15 for the three sub-activities which generate the major outputs.

Figure 15: Workload Volumes and Outputs per Person-Year

Major Outputs by Sub-Activity	Estimates 1986-87		Forecast 1985-86		Actual 1984-85	
	Volume (000)	Outputs per P-Y	Volume (000)	Outputs per P-Y	Volume (000)	Outputs per P-Y
Port Operations						
Travellers	83,824	36,059	80,150	38,320	79,338	34,021
Commercial entries	6,558	2,617	6,495	2,610	6,480	2,546
Importer notifications issued (E14's)	1,136	2,913	1,368	2,680	1,561	3,134
Regional Appraisal and Adjustments						
Entries reviewed	4,066	12,907	4,000	12,700	3,854	12,804
Rulings and appeals	172	659	172	658	172	685
Refund claims	135	2,231	135	2,060	169	2,283
Interpretative Policy Determinations and Appeals						
Seizure adjudication decisions	3.0	88	3.0	88	3.2	87
Assessment and Tariff appeals completed	8.0	168	7.2	165	5.8	176

Travellers Processed: The number of travellers processed in 1984-85 was close to established targets. The increase in outputs per person-year in the Estimates for 1986-87 will result from the impact of Expo '86 and the removal of the summer student program from the controlled person-year base.

Commercial Entries Processed: Commercial entries processed in 1984-85 were 5.9% greater than forecast. Utilization of resources in this area was 3.6% greater than forecast. Outputs per person-year were 2.2% greater than the targeted levels.

Importer Notifications Issued (E14's): As postal entries are received by Customs, a card (E14) is issued to notify the importer accordingly. In 1984-85, actual volume processed was slightly below target (2.6%) although efficiency improved by 5.6%. A decline in volume is projected in 1985-86 and 1986-87 as value for duty on low value shipments is increased from $5 to $40 effective October 1985. The temporary decrease in efficiency forecast for 1985-86 reflects the time lag between the implementation of the remission order and the implementation of the postal improvement initiative in the Department's downsizing plan.

Entries Reviewed: The overall performance in the post-importation review of Customs entries was according to plan. The volume processed in 1984-85 was 5% below target. Outputs per person-year were also slightly below target (3%). Volume and efficiency are expected to remain relatively stable in future years.

Rulings and Appeals Processed: The number of pre-importation rulings and post-importation appeals processed in 1984-85 was 9.6% greater than forecast. This resulted from the initial increase in appeals as a result of implementation of the New Valuation provisions. Backlog also had to be cleared up (through the use of overtime) before the new provisions took effect. The volume of rulings and appeals is expected to remain stable at this level in future years as a result of legislative changes such as the Harmonized System. Overall efficiency rates will return to previous levels.

Refund Claims Reviewed: Overall performance in 1984-85 was within 5% of that planned. For 1985-86, the volume of refund claims reviewed is expected to be only 80% of the volume in 1984-85. The reason for this is that under the New Valuation System, technical documentation requirements have changed. As a result, the requirement for a deposit is less frequent, thus reducing the number of refund applications.

Figure 16 displays workload volumes for the period 1982-83 to 1984-85 with projections to 1988-89. Figure 17 relates workload volumes to person-years.

Figure 16: Workload Volumes

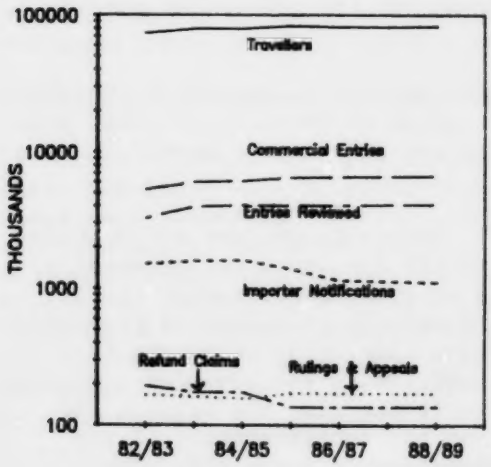

Figure 17: Outputs per Person-Year

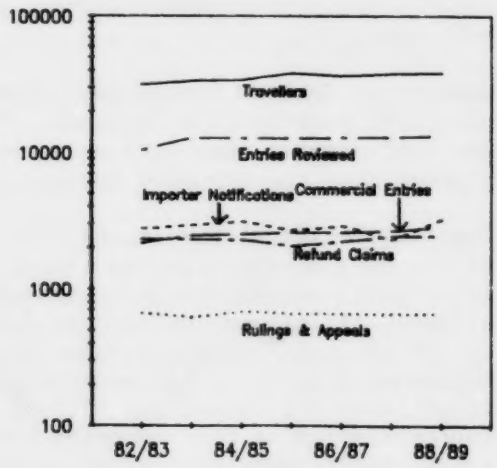

Seizure Adjudication Decisions: The number of seizure adjudication decisions rendered in 1984-85 was 8% below target. Outputs per person-year were also below target (7%). New procedures have been issued in the field to improve service to the public. As a result, most infractions are resolved at the regional level before a seizure notice is issued. Only more complex cases are referred to headquarters for resolution.

Assessment and Tariff Appeals Completed: There were 15% fewer cases completed than planned. The anticipated volume of appeals did not materialise because the Special Import Measures Act was implemented later than expected. Outputs per person-year were above target (33%). Increased efficiencies were realized as a result of efforts made to process appeals submitted under the old legislation in anticipation of the implementation of SIMA and new valuation legislation, combined with the fact that a number of the appeals proved to be similar in nature, decreasing the amount of time necessary to complete them.

Figure 18 displays workload volumes for the period 1982-83 to 1984-85 with projections to 1988-89. Figure 19 relates workload volumes to person-years.

Figure 18: Workload Volumes

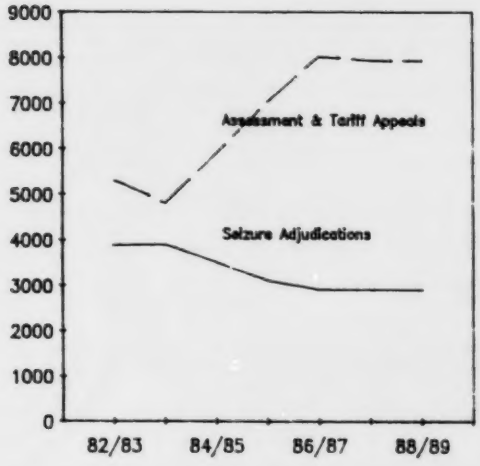

Figure 19: Output per Person-Year

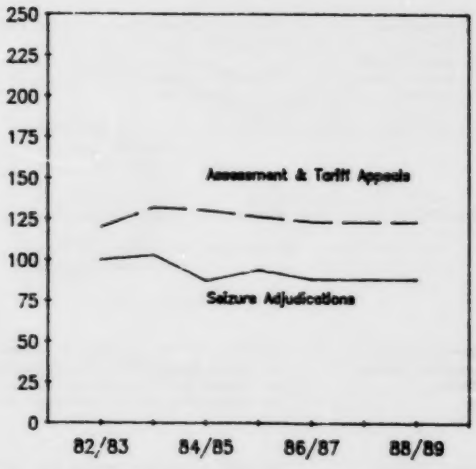

Departmental Initiatives Affecting the Customs Activity

The Customs activity will continue to be affected by a number of initiatives. Each of these initiatives will impact on the manner in which Customs' areas of activity are managed to achieve their objectives. Figure 20 presents a summary of the initiatives with specific objectives for 1986-87.

Figure 20: Summary of Customs Initiatives

INITIATIVE	SPECIFIC OBJECTIVES & RESOURCES FOR 1986-87	OVERALL RESULTS
Harmonized System Project (HS)	Completion of the conversion of the tariff to the language of HS. Installation and testing of automated systems. Training of staff and preparation of public information packages. Resources: 96 P-Y's and $18.3 million.	Implementation of the new Harmonized System as the basis for the classification of goods for Customs tariff and trade statistics purposes. Development of automated and administrative systems to support H.S. For costing purposes, a January 1988 implementation date was used. Total Cost: 403 P-Y's and $57 million
New Customs Commercial System:		
. **Customs Automated Data Exchange Project (CADEX)**	Prototype implementation and evaluation. Resources 9 P-Y's and $580,000.	Implementation of computer-to-computer transmission of data. This project will reduce O&M costs for data entry. Completion Date: Implementation to begin January 1988 and phased in over 3-year period. Cost to 1988/89: 43 P-Y's and $3.2 million
. **Conditional Release Project**	Begin pre-implementation activities for the introduction of the Release on Minimum Documentation features. Resources: 23 P-Y's and $1.8 million.	Faster release of goods to clients. Increased productivity through system changes and reduced paper burden. National Implementation Date: March 1988 Total Cost: 209 P-Y's and $12.1 million
. **Automated Lookout Enquiry and Report Project (ALERT)**	Phase I evaluation to be completed by March 1986. Phase II evaluation to be completed by November 1986. Resources: 18 P-Y's and $1.2 million.	The features developed through this project included an automated selection and development process for entries and an automated on-line document retrieval system. Completion Date: 3 of 4 features will be implemented in January 1988. Implementation of the document retrieval feature is subject to evaluation results. Total Cost: 193 P-Y's and $12.9 million
EXPO '86	Services to support Expo '86. Resources: 56 P-Y's and $1.2 million.	Efficient service to the travelling public during Expo. Supervision of temporary imports and exports. Completion Date: 1986-87 Total Cost: 61 P-Y's and $1.4 million
Personal Alarm Security System (PASS)	This initiative is being developed in Corporate Administration, although its impact will be felt primarily in the Customs activity (see page 38).	Increased safety and security for Customs officers working alone in isolated or remote areas (see page 38). Completion Date: September 1987
Export Control	The Export Control system will be operated on an ongoing basis. Resources: 28 P-Y's and $1.1 million.	Prevention of illegal export of western technology to embargoed countries. Implementation Date: October 14, 1985 Annual Cost: 28 P-Y's and $1.1 million

Figure 20: Summary of Customs Initiatives (cont'd)

INITIATIVE	SPECIFIC OBJECTIVES & RESOURCES FOR 1986-87	OVERALL RESULTS
New Customs Act	Proclamation and implementation of the new Customs Act.	Greater flexibility in coping with modern business practices. Improvements in collections and enforcements. Implementation Date: Expected to be June 1, 1986
Duty Free Shops Program	Full national implementation, involving approximately 37 shops, by the end of 1986-87. Resources: 8 P-Y's and $659,000.	Provide increased opportunities to the public to purchase duty free goods when leaving the country. Completion Date: October 1986 Total Cost: 39 P-Y's and $2.7 million
Inspection Services Information System Project (ISIS)	Evaluation of pilot test; planning for national implementation. Resources: 5 P-Y's and $344,500.	National implementation of automated information system for use by Customs inspectors to improve enforcement capabilities. Completion Date: January 1989 Total Cost: 27 P-Y's and $7.4 million
Person-Year Reduction Measures	Four reduction measures will impact in 1986-87:	Reduction of activities by streamlining some operations and discontinuing other Customs activities. Completion Date: 1990-91 Total Reduction: 782 person-years
	Low Value Remission Orders: Release of low value shipments submitted via courier without an entry where the value for duty does not exceed $40 and duty and taxes payable do not exceed $5.	Speedier processing of low value/low risk goods with minimal Customs handling. Improvement in service to the public. Completion Date: 1986-87
	Resource Review: Elimination of certain lower priority activities at headquarters and in the regions.	Streamlining of Customs regional offices and headquarters operations. Completion Date: 1990-91
	Student Person-Years: Restructuring the student program.	Restructuring of the student program while maintaining the existing levels of service. Completion Date: 1986-87
	Postal Improvement Project (PIP): If the pilot projet meets our expectations, a number of measures will be introduced including . adoption of new system for processing casual and commercial mail; . reduction in the number of Customs primary screening centres; . introduction of legislative changes to reduce workload in Customs postal operations; . diversion of postal workload from some ports to larger postal clearance centres.	Improvement in efficiency and effectiveness of the postal system currently used to deliver dutiable mail. Reduction in size of some Customs ports which have extensive involvement in Customs clearance of postal shipments. National implementation Date: 1986-87

C. Corporate Administration

Objective

The objective of Corporate Administration is to provide management direction, planning coordination and central administrative services to the Department.

Resource Summary

The Corporate Administration Activity accounts for approximately 16% of the total departmental expenditures and represents 8.4% of the total person-years. These resource expenditures are shown in Figure 21.

Figure 21: Activity Expenditures ($000) and Person-Years

	Estimates 1986-87		Forecast 1985-86		Actual 1984-85	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Corporate Management	47,546	476	38,470	493	39,346	498
Personnel Administration	13,053	223	13,037	226	11,792	228
Audit and Evaluation	4,606	68	4,193	68	3,686	67
Public Relations	1,568	14	1,467	14	1,649	16
Executive	5,633	61	3,244	64	2,530	55
	72,406	842	60,411	865	59,003	864

Expenditures forecast in the Corporate Administration activity for 1986-87 are comprised of 49% personnel costs, 32% other operating costs and 19% capital costs.

Past Financial Performance

Figure 22: 1984-85 Financial Performance ($000)

	1984-85		
	Actual	Main Estimates	Change
Corporate Management	39,346	32,209	7,137
Personnel Administration	11,792	11,962	(170)
Audit and Evaluation	3,686	4,429	(743)
Public Relations	1,649	1,494	155
Executive	2,530	2,418	112
	59,003	52,512	6,491

Explanation of Change: Actual 1984-85 expenditures were $6.5 million (12.4%) higher than the original Main Estimates. This is a net figure comprised of:

	Million
. Additional resources received for	
- Employee benefit adjustment	5.9
- Affirmative Action Program	.1
- Treasury Board Vote 1 Implementation Assistance Program System project	.3
- Harmonized System project	2.5
. Unused salary adjustment reserve	(.9)
. Change in cash flow for PASS project	(.5)
. Underexpenditures for consultants in computing services	(.5)
. Net underexpenditures resulting from uncompleted tenant services projects and delayed purchases of materials	(.4)

Description

The Corporate Administration Activity includes the following five sub-activities:

Corporate Management: This sub-activity ensures that departmental management at all levels is provided with the management, planning and control services required to administer resources in support of government-wide and departmental programs and objectives. It includes the departmental support services of corporate planning, finance, administration, systems planning and development and laboratory and scientific services. This area is allocated 66% of total activity resources.

Personnel Administration: This sub-activity provides departmental management at all levels with the personnel services required to administer effectively the Department's human resources. This area accounts for approximately 18% of total activity resources.

Audit and Evaluation: This sub-activity is responsible for carrying out independent audits and evaluation of departmental programs and operations. This sub-activity includes approximately 6% of total activity resources.

Public Relations: Public Relations activities ensure that those affected by Customs and Excise legislation are provided with information to enable them to comply with the law. This area accounts for 2% of total activity resources.

Executive: This sub-activity includes Legal Services, Internal Affairs, Departmental and International Affairs, the Deputy Minister's Office and a portion of the Minister's Office. It accounts for approximately 8% of total activity person-years.

Performance Information/Resource Justification

Departmental Initiatives Affecting the Corporate Administration Activity: Corporate Administration is involved in developing major departmental initiatives which will impact on the manner in which the Department meets its program objectives in 1986-87 and future years. A summary of these initiatives is presented in Figure 23:

Figure 23: Summary of Corporate Administration Initiatives

INITIATIVE	SPECIFIC OBJECTIVES & RESOURCES FOR 1986-87	OVERALL RESULTS
Personal Alarm Security System (PASS)	National implementation of system following favourable evaluation of the pilots in 1985-86. Resources: 6 P-Y's and $8.4 million.	Increased safety and security for Customs officers working alone in isolated or remote areas. Completion Date: September 1987 Total Cost: 25 P-Y's and $21.3 million
Financial Expenditures Control System (FECS)	Installation of communication links between headquarters, regions and Supply and Services Canada. Monitoring of the system through to the post-implementation evaluation. National implementation of the system is scheduled for completion by June '86. Resources: 2 P-Y's and $351,000.	Improvement in quality and reliability of financial systems and information. Completion Date: June 1986 Total Cost: 10 P-Y's and $1.3 million
Affirmative Action Program	Retaining gains in year one of plan in terms of a) increasing female representation in FM and AU groups, b) increasing indigenous participation and c) maintaining participation rate of disabled employees. Resources: 6 P-Y's and $274,000	Achievement of more equitable levels of employment among target groups. Completion Date: April 1, 1988 Total Cost: 18 P-Y's and $780,000
CCC Plenary Sessions	Continuing to plan and make arrangements for hosting of CCC plenary sessions in June 1987. Resources: 7 P-Y's and $376,000.	Promotion of Canadian initiatives on the CCC such as the assistance program for developing countries. Promotion of Canada's international reputation. Completion Date: June 1987 Total Cost: 26 P-Y's and $1.5 million
Person-Year Reduction Measures	One reduction measure will commence in Corporate Administration in 1986-87: **Resource Review:** Elimination of lower priority headquarters activities. Reduction: 37 P-Y's	Reduction of program costs by streamlining and/or discontinuing operations. Completion Date: 1990-91 Total Reduction: 97 P-Y's
Human Resources Information System (HRIS)	Restructuring and expansion of Manpower Resources System (MRS) to provide for a data base and on-line entry and retrieval capability for appropriate users. Resources: 4 P-Y's and $1.3 million.	Provide departmental management with more comprehensive, accurate and timely information. Completion Date: 1988-89 Total Cost: 13 P-Y's and $3.6 million

Section III
Supplementary Information

A. Analysis by Object

1. Expenditures by Object

Figure 24: Expenditures by Object ($000)

	Estimates 1986-87	Forecast 1985-86	Actual 1984-85
Personnel			
Salaries and wages	324,046	314,141	300,267
Contributions to employee benefit plans	45,361	43,278	44,953
Other personnel	2,157	1,980	2,773
	371,564	359,399	347,993
Other Operating Expenditures			
Transportation and communications	23,701	21,312	20,560
Information	2,754	3,190	3,009
Professional and special services	19,287	16,754	13,212
Rentals	2,024	2,027	1,638
Purchased repair and upkeep	5,514	5,230	4,053
Utilities, materials and supplies	7,098	6,812	6,904
All other expenditures	–	2	43
	60,378	55,327	49,419
Total Operating Expenditures	431,942	414,726	397,412
Capital			
Professional and special services			195
Construction and acquisition of land, buildings and equipment	2,000	2,075	1,923
Construction and acquisition of machinery and equipment	17,878	8,882	9,012
	19,878	10,957	11,130
Total Expenditures	451,820	425,683	408,542

2. Personnel Expenditures

Person-year and personnel cost trends are provided in Figures 25 and 26. Person-year distribution by activity over the years 1984-85 to 1986-87 are shown in figure 27.

Figure 25: Person-Years 1980-81 to 1988-89

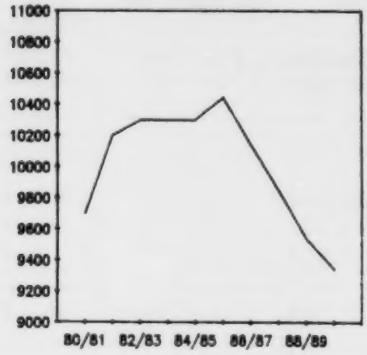

Figure 26: Personnel Costs 1980-81 to 1988-89

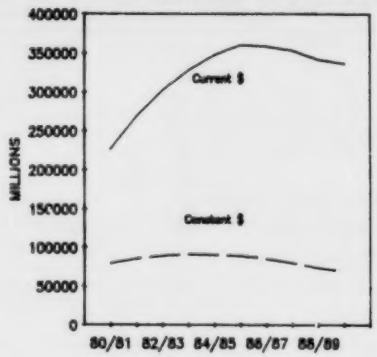

Figure 27: Person-Year Utilization by Activity

	Estimates 1986-87	Forecast 1985-86	Actual 1984-85
Excise	1,596	1,606	1,500
Customs	7,607	7,796	7,936
Corporate Administration	842	865	864
	10,045	10,267	10,300

Approximately 84% of total departmental expenditures are personnel related. In 1985-86, personnel costs will amount to $359.4 million, an increase of approximately $11.4 million over the previous year. In constant dollar terms, however, personnel costs have remained relatively stable over the six-year timeframe to 1985-86.

Between 1980-81 (actual) and 1985-86 (forecast), the Department person-year level has increased by only 7%. A large proportion of this increase was non-discretionary and was related to budgetary provisions affecting legislation administered by the Department and other government decisions. A major reduction in person-years will occur in the next five years as the Department embarks upon a plan to support the government restraint program that was outlined in the May 1985 budget.

The number of person-years and average salary by category is provided in Figure 28.

Figure 28: Authorized Person-Years and Salary Provision

	Authorized Person-Years			Current Salary Range	1986-87 Average Salary Provision
	86-87	85-86	84-85		
Management	**111**	105	106	50,350 - 96,300	63,650
Scientific and Professional					
Auditing	**581**	562	548	27,934 - 68,070	42,246
Other	**33**	35	36		
Administrative and Foreign Services					
Admin. Services	**298**	308	293	13,912 - 57,987	36,304
Commerce	**80**	78	77	15,635 - 64,521	46,930
Computer Systems	**85**	94	84	19,423 - 63,583	42,587
Financial Services	**82**	80	73	13,853 - 57,980	41,953
Personnel Admin.	**139**	144	142	13,330 - 59,510	39,824
Program Admin.	**5,343**	5,144	5,396	13,912 - 57,987	31,562
Other	**72**	71	50		
Technical					
Drafting and Illus.	**3**	2	2	15,557 - 40,310	29,724
Engineering and Scientific Support	**8**	7	8	14,041 - 50,866	29,317
General Technical	**4**	4	4	12,635 - 55,682	31,340
Social Science Support	**1**	3	3	12,635 - 57,764	29,367
Administrative Support					
Clerical	**2,280**	2,364	2,366	12,932 - 31,743	22,179
Other	**839**	889	830		
Operational					
Gen. Labour and Trades	**25**	44	43	14,776 - 40,676	21,322
General Services	**53**	41	39	13,253 - 39,988	22,695
Other	**8**	173	156		

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the authorized person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 31, 1985. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

Approximately 53% of personnel are in the Program Administration category, reflecting the Department's major role in Customs and Excise tax administration. About 5.7% of personnel are in the Auditing category and carry out the verification process to ensure the collection of revenue due to the Crown and compliance with other aspects of legislation administered by the Department.

B. Cost Analysis

Figure 29 shows the total program costs by activity. Included under the operating expenditure heading are the Department's operating and capital expenditures. Other costs include the costs of services provided without charge by other departments, but do not include depreciation or accommodation provided without charge by this department. The non-tax revenues shown consist of revenues from seizures and penalties, from special service charges on Customs operations and from other operations. Figure 30 details the services provided to the Department without charge.

Figure 29: Total Program Cost for 1986-87 ($000)

(Thousands of dollars)	1986-87 Operating Expenditures	Add Other Costs	Total Cost	Deduct Non-Tax Revenues	1986-87 Total Net Cost	1985-86 Total Net Cost
	$	$	$	$	$	$
Excise	73,643	6,499	80,142	1,000	**79,142**	71,976
Customs	305,771	37,755	343,526	19,000	**324,526**	302,167
Corporate Administration	72,406	6,399	78,805	2,000	**76,805**	68,044
	451,820	50,653	502,473	22,000	**480,473**	442,187

Figure 30: Services Provided Without Charge by Other Departments ($ 000)

Description	Estimates 1986-87	Estimates 1985-86	Estimates 1984-85
Department of Public Works			
Accommodation	**34,100**	33,880	33,980
Department of Supply and Services			
Cheque Issue and Other Services	**1,208**	1,074	2,501
Treasury Board			
Employer's Share of Employee Insurance Premium	**8,799**	6,819	7,901
Department of Labour	**365**	314	288
Transport Canada Air Administration			
Accommodation at Various Canadian Airports	**6,181**	2,574	-

C. Revenue Analysis

Figure 31 presents a breakdown of revenue collected by Customs and Excise for the years 1982-83, 1983-84 and 1984-85. Several factors have a direct impact on the amount of revenue collected in any given year. These include the general level of economic activity, changes in the rate of tax, expansions, restrictions or total withdrawal of exemptions, the imposition of new taxes or refund provisions, the effects of inflation, and the effectiveness of the Department's examination, verification and enforcement operations.

Figure 31: Revenue by Class ($000)

	1984-85	1983-84	1982-83
Customs			
Import duties	4,223,574	3,766,575	3,288,226
Sales tax (imports)	1,509,017	1,341,526	1,093,699
Other Excise taxes (imports)	69,490	65,248	60,710
Sundry collections	17,518	16,121	13,935
Total revenue collected by Customs	5,819,599	5,189,470	4,456,570
Excise			
Sales tax	6,549,959	5,573,890	5,079,655
Excise tax on gasoline	477,238	470,999	505,073
Other Excise taxes	738,003	663,125	626,322
Excise duties	1,461,624	1,356,074	1,274,259
Sundry collections	312	564	273
Petroleum compensation charge	2,787,395	2,325,183	3,652,827
Air transportation tax	225,093	207,619	198,399
Marketable pipeline gas and gas liquids tax	302,031	787,693	1,549,222
Telecommunications Programming Services tax	44,829	28,236	--
Total revenue collected by Excise	12,586,484	11,413,383	12,886,030
Total headquarters collections	2,168	2,976	1,627
Gross Customs and Excise revenue	18,408,251	16,605,829	17,344,227
Less: refunds, drawbacks, credits	(868,122)	(755,947)	(847,501)
Net revenues	17,540,129	15,849,882	16,496,726

Gross collections increased by $1.8 billion or 10.9% in the 1984-85 fiscal year. Customs revenue continued to show an increase which totalled $630 million or 12.1% over the 1983-84 fiscal year. The increase in Excise revenue of $1.2 billion or 10.3% was caused mainly by increases in sales tax of $980 million and the Petroleum Compensation Charge of $460 million. Partially offsetting these increases was the decrease in the marketable pipeline gas and gas liquids taxes of $485 million.

While the 1% increase in the sales tax rate in October 1984 and the further 1% increase in January 1986 will cause a further increase in sales tax revenue in 1985-86, the elimination of the Petroleum Compensation Charge and marketable pipeline gas and gas liquids tax, effective June 1, 1985, will more than offset this increase. As a result, the 1985-86 gross revenue is expected to be less than the 1984-85 gross revenue.

D. Statement of Operating Principles

Customs and Excise operates on the principle that the vast majority of its public is willing to comply with the law, when informed, and when the law is applied in an equitable, uniform and responsive manner. It is the policy of the Department, therefore, to conduct its business in a manner that encourages and facilitates voluntary compliance and keeps the administrative requirements of the law to a minimum. To this end, the Department is committed to simplifying its service delivery mechanisms so that administrative impediments to voluntary actions are eliminated and cost and effort to ourselves and our clients are reduced.

Notwithstanding the underlying assumption respecting the public's willingness to comply, inevitably there are some individuals who willfully attempt to evade their obligations under the law for personal gain. In the performance of its duties, therefore, the Department must also pursue enforcement activities, being mindful that a balance be maintained between facilitation and enforcement. This balance is accomplished when the enforcement emphasis is placed on the detection of the few who do not comply. Accordingly, it is the policy of Customs and Excise to conduct enforcement activities on a selective basis so that neither facilitation nor compliance is compromised.

In implementing its mandate, the Department will strive to continuously improve service to its publics. Service to the public relates both to the programs and services provided by the Department and to how we conduct ourselves in the delivery of these programs and services. We must therefore be aware and understanding of the changing public attitudes, taxpayers' concerns, new technology and commercial practices, and social changes in general if we are to be responsive. To this end, Customs and Excise management is committed to fostering an organization where innovation is encouraged and reflected through improvements in its management practices.

Effective communication with the public is an important aspect in the delivery of our services. The greater the citizen's understanding and appreciation of the law, the greater the likelihood for compliance. It is the policy of the Department that communications be directed at promoting an understanding of the rights and obligations of our publics in a complete and understandable form, including information about services, programs and facilities. As a consequence, the Department will regularly solicit the views of its client groups and actively promote consultation with them in the development of policies and initiatives or legislative issues to ensure their objectives are taken into account as well as ours. The Department will also pursue a policy of efficient decentralization of authority and responsibility so that its publics can more readily receive the information necessary to the conduct of their business.

In addition, the Department recognizes that its human resources constitute its most important resource. The participation and contribution of our employees to the success of departmental efforts is an inherent part of how the Department conducts its business. Therefore, the Department will also pursue a policy of enhanced internal communications and training that will prepare and support our employees to perform their duties. Further, it will ensure that all initiatives, systems-oriented or otherwise, will be undertaken only when their implications for our publics, staff and working environment are identified and understood by all parties.

The Department also recognizes that a constructive union-management relationship is an important aspect of effective employee relations. Therefore, the Department is committed to dealing in a forthright manner with the applicable unions and to raising issues for which it seeks mutually satisfactory resolutions.

E. Acts Administered in Whole or in Part by Customs and Excise

Act for carrying into effect a Treaty between Canada and the United States for the suppression of smuggling operations
Aeronautics Act
Animal Disease and Protection Act
Atomic Energy Control Act

Canada Agricultural Products Standards Act
Canadian Commercial Corporation Act
Canada Ports Corporation Act
Canada Post Corporation Act
Canada Shipping Act (Coastal Regulations)
Canada Water Act
Canadian Citizenship Act
Canadian Dairy Commission Act
Canadian Wheat Board Act
Coastal Fisheries Protection Act
Consumer Packaging and Labelling Act
* Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora
Copyright Act
Criminal Code
Cultural Property Export and Import Act
Customs Act
Customs and Excise Offshore Application Act
Customs Tariff

Department of National Revenue Act
Diplomatic and Consular Privileges and Immunities Act

Energy Administration Act
Environmental Contaminants Act
Explosives Act
Excise Act
Excise Tax Act
Export and Import Permits Act

Fertilizers Act
Fish Inspection Act
Fisheries Act
Food and Drugs Act
Fruit, Vegetables and Honey Act

Game Export Act

* This international convention is not an act of Parliament but is administered pursuant to the Export and Import Permits Act.

Hamilton Harbour Commission Act
Harbour Commission Act
Hazardous Products Act

Immigration Act
Importation of Intoxicating Liquors Act
International Boundary Commission Act

Livestock Pedigree Act

Meat Import Act
Meat Inspection Act
Motor Vehicle Safety Act
Motor Vehicle Tire Safety Act

Narcotic Control Act
Nova Scotia Offshore Retail Sales Tax Act

Pest Control Products Act
Plant Quarantine Act
Precious Metals Marking Act
Privileges and Immunities (International Organizations) Act
Privileges and Immunities (NATO) Act
Public Harbours and Ports Facilities Act

Quarantine Act

Radiation Emitting Devices Act
Radio Act
Railway Act

Seeds Act
Special Import Measures Act
Statistics Act

Textile and Clothing Board Act
Textile Labelling Act
Toronto Harbour Commission Act
Trademarks Act
Transport Act

Visiting Forces Act

Revenu Canada
Douanes et Accise

Budget des dépenses 1986-1987

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986

En vente au Canada par l'entremise de nos

agents libraires agréés
et autres librairies

ou par la poste auprès du:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1987-III-36
ISBN 0-660-53193-3

au Canada: $9.00
à l'étranger: $10.80

Prix sujet à changement sans préavis

Budget des dépenses 1986-1987

Partie III

Revenu Canada
Douanes et Accise

Préface

Ce plan de dépenses est conçu pour servir de document de référence. Il contient des détails à plusieurs niveaux pour répondre aux divers besoins de ses utilisateurs.

Ce document comprend trois sections. La section I présente un aperçu du programme du Ministère et un résumé de ses plans et de son rendement actuel. La section II indique, pour chaque activité, les résultats prévus et les autres renseignements essentiels sur le rendement qui justifient les ressources demandées. La section III fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources, ainsi que des analyses qui permettront au lecteur de mieux comprendre le programme.

La section I est précédée d'extraits de la Partie II du Budget des dépenses afin d'assurer une continuité avec les autres documents budgétaires. Elle comprend également des extraits du volume II des Comptes publics. Ceux-ci permettent d'évaluer le rendement du programme sur le plan financier au cours de la dernière année.

Ce document est conçu de façon à permettre au lecteur de trouver facilement les renseignements précis qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section; le résumé financier présenté à la section I comprend des renvois aux renseignements plus détaillés figurant à la section II. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Extraits de la Partie II du Budget des dépenses 4

Extraits du volume II des Comptes publics 5

Section I
Aperçu du programme

A. Plans pour 1986-1987
   1. Points saillants 6
   2. État financier récapitulatif par activité 7
B. Rendement récent
   1. Points saillants 8
   2. Rétrospective du rendement financier 8
C. Données de base
   1. Introduction 9
   2. Mandat légal 9
   3. Objectif du programme 10
   4. Plan d'exécution du programme 10
D. Perspective de la planification et rétrospective du rendement
   1. Contexte 13
   2. Nouvelles initiatives 14
   3. Mise à jour des initiatives signalées antérieurement 15
   4. Efficacité du programme 20

Section II
Analyse par activité

A. Accise 24
B. Douanes 31
C. Administration ministérielle 40

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article
   1. Dépenses par article 44
   2. Dépenses en personnel 45
B. Analyse des coûts 47
C. Analyse des recettes 48
D. Énoncé des principes opérationnels 50
E. Lois appliquées intégralement ou en partie par Douanes et Accise 52

Extraits de la Partie II du Budget des dépenses

Autorisation

On a demandé l'autorisation de dépenser 406 419 000 $ pour Douanes et Accise au cours de l'exercise financier 1986-1987. Les autres dépenses, évaluées à 45 401 000 $ pour le traitement et l'allocation pour automobile du Ministre et pour les contributions au régime d'avantages sociaux des employés, seront effectuées en vertu de l'autorisation législative existante.

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1986-1987	Budget principal 1985-1986
	Douanes et Accise		
1	Dépenses de fonctionnement	**386,541**	359,926
5	Dépenses en capital	**19,878**	14,380
(S)	Ministre du Revenu national-Traitement et allocation pour automobile	**40**	42
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**45,361**	43,278
	Total du Programme	**451,820**	417,626

Crédits - Libellé et sommes demandées

Numéros des crédits	Ministères et organismes (dollars)	Budget principal 1986-1987
	Douanes et Accise	
1	Douanes et Accise-Dépenses de fonctionnement	**386,541,000**
5	Douanes et Accise-Dépenses en capital	**19,878,000**

Extraits de la Partie II du Budget des dépenses

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1986-1987				Budget principal 1985-1986
	Années-personnes autorisées	Dépenses budgétaires Fonctionnement	- Capital	**Total**	
Accise	1,596	73,066	577	**73,643**	68,461
Douanes	7,707	300,292	5,479	**305,771**	287,924
Administration ministérielle	842	58,584	13,822	**72,406**	61,241
	10,045	431,942	19,878	**451,820**	417,626
Années-personnes autorisées en 1985-1986	10,148				

Extraits du volume II des Comptes publics

Utilisation des crédits en 1984-1985

(dollars)	Budget des dépenses principal	Total des crédits	Utilisation réelle
Dépenses budgétaires approuvées	360,132,500	368,260,900	**363,547,378**
Dépenses budgétaires statutaires			
Ministre du Revenu national - Traitement et allocation pour automobile	40,500	41,974	**41,974**
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39,008,000	44,953,000	**44,953,000**
	39,048,500	44,994,974	**44,994,974**
Total du programme	399,181,000	413,255,874	**408,542,352**

Section I
Aperçu du programme

A. Plans pour 1986-1987

1. Points saillants

- Le Ministère mettra à exécution la première phase d'un plan de réduction quinquennal qui fut établi suite au budget de mai 1985.

- On prévoit que les dispositions relatives à la nouvelle Loi sur les douanes seront mises en application en 1986-1987.

- L'adoption du Tarif des douanes au langage du Système harmonisé et l'installation de systèmes automatisés connexes se continueront au cours de l'année financière 1986-1987.

- L'informatisation relative à la perception, à la manipulation et à l'accès aux données et inhérente au nouveau Système commercial des Douanes se continuera durant l'année financière 1986-1987.

- La première phase du plan d'amélioration des opérations postales, conçue dans le but d'améliorer l'efficience et l'efficacité en ce qui concerne la manutention du courrier assujetti aux droits de douanes, sera mise en oeuvre durant l'année financière 1986-1987.

- Le Système de contrôle des exportations, qui fut établi afin qu'on puisse empêcher les exportations illégales relatives à la technologie de l'Ouest vers les pays sous embargo économique, poursuivra ses opérations au cours de l'année financière 1986-1987.

- Le Programme de la répression du trafic des stupéfiants, lequel vise le courrier et les envois commerciaux pouvant servir à l'importation illégale de stupéfiants, sera accentué fortement au cours de l'année 1986-1987.

- L'administration du Programme de ristourne de la taxe sur l'essence et le carburant diesel se continuera en 1986-1987.

2. État financier récapitulatif par activité

Tableau 1: État financier récapitulatif par activité (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1986-1987	Prévisions 1985-1986	Écart	Détails à la page
Accise	**73 643**	72 984	659	24
Douanes	**305 771**	292 288	13 483	31
Administration ministérielle	**72 406**	60 411	11 995	40
	451 820	425 683	26 137	
Années-personnes autorisées	**10 045**	10 267	(222)	

Explication des prévisions pour 1985-1986: Les dépenses prévues pour l'année financière 1985-1986 comme il a été prévu au mois de décembre 1985, excèdent le Budget des dépenses de 1985-1986 de 8,0 millions de dollars. Cette différence est due en grande partie aux coûts entraînés par le Système harmonisé ainsi que par l'administration du Programme de ristourne de la taxe sur l'essence et le carburant diesel.

Explication de la différence entre le Budget des dépenses de 1986-1987 et les dépenses prévues pour 1985-1986: Les dépenses estimatives de 1986-1987 excèdent les prévisions de 1985-1986 de 26,1 millions de dollars (6,1%). Ceci est le résultat d'une augmentation des frais de personnel de 12,2 millions de dollars, d'une augmentation des frais de fonctionnement de 5,0 millions de dollars et d'une augmentation de 8,9 millions de dollars en frais de capital (voir page 45). Des détails sur les changements se trouvent à la section II.

Les tableaux 2 et 3 indiquent la répartition des ressources du Ministère en 1986-1987.

Tableau 2: Années-personnes par activité en 1986-1987

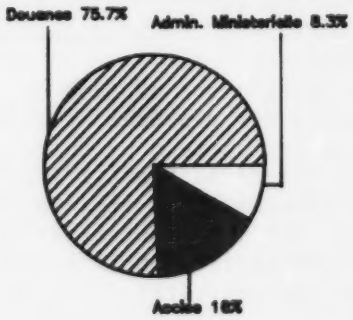

Tableau 3: Dépenses brutes par catégorie en 1986-1987

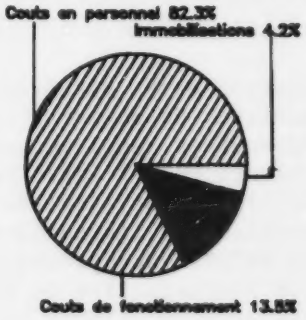

B. Rendement récent

1. Points saillants

- Les nouvelles dispositions relatives à l'établissement de la valeur, conformément à l'entente concernant l'établissement de la valeur en douane lors des négociations d'échanges multilatéraux signées en 1979, furent mises en application le 1er janvier 1985.

- Les dispositions de la Loi sur les mesures spéciales d'importation ont été appliquées pour la première fois en 1985-1986.

- La Loi sur l'application des limites territoriales de Douanes et Accise, laquelle étend la juridiction des Douanes à une limite de 200 miles, a été mise en application pendant l'année financière 1985-1986.

- Le Programme de ristourne de la taxe sur l'essence et le carburant diesel est entré en vigueur en 1985-1986.

- Le Programme de répression du trafic des stupéfiants a augmenté le pourcentage relatif à la saisie de stupéfiants de 24% en 1984-1985.

2. Rétrospective du rendement financier

Tableau 4: Rétrospective du rendement financier par activité (en milliers de dollars) en 1984-1985

	1984-1985		
	Réelles	Budget principal	Écart
Accise	66 164	65 228	936
Douane	283 375	281 441	1 934
Administration ministérielle	59 003	52 512	6 491
	408 542	399 181	9 361

Explication de la différence: Les dépenses réelles ont dépassé de 9,4 millions de dollars, ou de 2.3 %, le Budget des dépenses original. Des ressources supplémentaires ont été reçues par suite d'un budget supplémentaire à l'égard de ce qui suit: la charge de travail imposée aux programmes de l'Accise par les nouvelles dispositions législatives, le Programme de ristourne de la taxe d'accise sur le carburant et le projet relatif au Système harmonisé (voir aussi la section II et III pour la rétrospective du rendement financier par activité).

C. Données de base

1. Introduction

Le ministère du Revenu national, Douanes et Accise, consiste en un seul programme dirigé par un sous-ministre qui se rapporte au ministre du Revenu national.

La mission du Ministère est d'assurer, avec efficience et réceptivité, le respect de toutes les dispositions législatives que Douanes et Accise est chargé d'appliquer. En assumant cette mission, Douanes et Accise perçoit des droits et taxes, contrôle le mouvement des gens et des marchandises qui entrent au Canada ou en sortent et protège l'industrie canadienne contre la concurrence déloyale d'origine étrangère. Douanes et Accise s'efforce de projeter continuellement une image de marque qui est positive, juste, impartiale et sensible aux besoins de ses clients internationaux et canadiens.

Douanes et Accise joue aussi un rôle important dans la mise en oeuvre des politiques socio-économiques du gouvernement. Par exemple, le Ministère est responsable de l'application, aux points d'entrée, des lois concernant l'immigration qui donne comme résultat le signalement aux autorités de l'immigration des voyageurs potentiels indésirés ou dangereux, ainsi que du contrôle des importations prohibées comme les armes à feu, les stupéfiants et le matériel pornographique.

Sur le plan de la politique économique, le Ministère participe à la mise en oeuvre des accords commerciaux multilatéraux que le Canada a conclus dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (le GATT). Au pays, Douanes et Accise est appelé à appuyer la création et le maintien d'un climat sain pour les affaires et l'emploi, y compris l'application de lois qui protègent les entreprises canadiennes contre la concurrence préjudiciable venant de l'étranger.

La stratégie du Ministère dans la conduite de ses opérations est soulignée dans l'exposé des principes opérationnels. Ce résumé est un sommaire de la philosophie ministérielle, qui sert à guider les gestionnaires et les employés dans la conduite de leurs activités journalières. Les buts, les stratégies et les plans adoptés pour les années à venir renforceront la philosophie ministérielle contenue dans l'exposé. L'exposé des principes opérationnels est présenté dans la section III.

2. Mandat légal

En vertu de la Loi sur le ministère du Revenu national, Douanes et Accise est chargé "du contrôle, de la réglementation, de la gestion et de la surveillance des droits de douane et d'accise, y compris les taxes imposées par la Loi sur la taxe d'accise". Le ministre du Revenu

national est chargé d'appliquer la Loi sur les douanes. Parmi les autres lois importantes qui s'inscrivent dans le mandat légal de Douanes et Accise, on compte le Tarif des douanes, la Loi sur les mesures spéciales d'importation, la Loi sur l'accise et la Loi sur la taxe d'accise, dont la responsabilité législative appartient au ministre des Finances.

Douanes et Accise est également chargé d'appliquer quelque 60 dispositions législatives pour le compte d'autres ministères, notamment Agriculture Canada, Santé et Bien-être Social Canada, Consommation et Corporations Canada, Expansion industrielle régionale, Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada. Les lois que Douanes et Accise applique intégralement ou en partie sont présentées dans la section III.

3. Objectif du Programme

Douanes et Accise a pour objectif: de "faire en sorte que tous les droits, toutes les taxes et tous les autres frais et prélèvements connexes soient correctement imposés, perçus et s'il y a lieu, remboursés; contrôler afin de protéger l'industrie et la société canadienne, le déplacement des personnes, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au Canada ou qui en sortent, pour veiller au respect de la loi; protéger l'industrie canadienne des préjudices réels ou éventuels causés par l'importation effective ou prévue de marchandises sous-évaluées ou subventionnées et par le recours à d'autres formes de concurrence injuste de la part d'exportateurs étrangers".

Tableau 5: Structure des activités

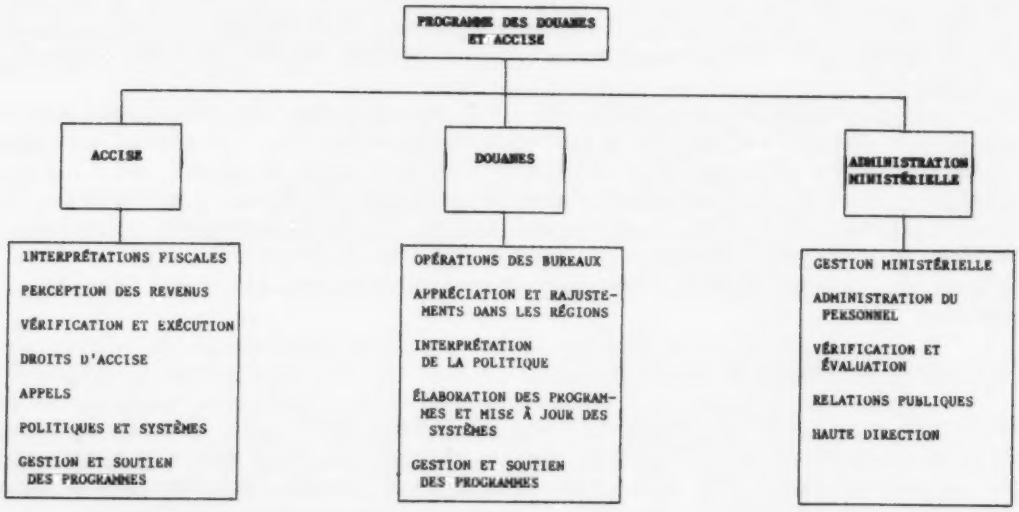

4. Plan d'exécution du Programme

Structure des activités: Le Programme de Douanes et Accise comprend trois activités: l'Accise, les Douanes et l'Administration ministérielle. Le tableau nº 5 indique la structure des activités et les sous-activités connexes de chaque activité.

Bien que les activités de l'Accise et celles des Douanes partagent le même objectif en ce qui concerne le programme, chacune est considérée comme une entité distincte. Chaque activité est responsable de lois différentes et elle traite la plupart du temps avec des clients différents. Par exemple, l'activité Accise applique la Loi sur l'accise et la Loi sur la taxe d'accise qui touchent les fabricants et les grossistes titulaires de licence, les distillateurs, les brasseurs, les fabricants de tabac, etc. L'activité Douanes applique le Tarif des douanes, la Loi sur les douanes et la Loi sur les mesures spéciales d'importation et elle traite surtout avec des voyageurs canadiens et internationaux, des fabricants canadiens, des importateurs et des exportateurs, etc. L'activité Administration ministérielle regroupe les services administratifs et fonctionnels centraux qui sont nécessaires pour appuyer avec efficacité et efficience les activités Douanes et Accise.

Organisation: Les opérations de Douanes et Accise sont exercées par l'entremise de l'Administration centrale à Ottawa et des bureaux et installations dont sont dotés ses régions d'un bout à l'autre du pays. L'organisation correspond à la structure des activités, c.-à-d. l'Accise, les Douanes et l'Administration ministérielle. La haute direction comprend quatre sous-ministres adjoints, deux directeurs généraux et un directeur qui relèvent du Sous-ministre.

La Direction de l'Accise est dirigée par un sous-ministre adjoint et se compose de neuf bureaux régionaux et de 24 bureaux de district, en plus de l'Administration centrale à Ottawa. Les recettes perçues grâce aux activités de l'Accise totalisent environ 12 milliards de dollars par année et l'effectif de l'Accise est d'approximativement 1 596 années-personnes.

C'est la Direction des programmes des Douanes et la Direction des opérations extérieures des Douanes qui, sous la direction d'un sous-ministre adjoint, s'occupent des activités des Douanes. Ces activités sont exercées par l'entremise de douze régions qui comptent des locaux à plus de 600 endroits, sans compter l'Administration centrale à Ottawa.

Les employés de la Direction des programmes des Douanes (approximativement 677 années-personnes) travaillent à Ottawa, sauf un petit nombre d'agents qui mènent des enquêtes dans les pays étrangers. La Direction des opérations extérieures est responsable des opérations régionales qui nécessitent approximativement 6 930 années-personnes. Elle perçoit plus de cinq milliards de dollars par année en droits et taxes sur les importations.

La Direction de l'Administration ministérielle regroupe la Direction de la gestion ministérielle, dirigée par un sous-ministre adjoint, la Direction de l'administration du personnel et la Direction de la vérification et de l'évaluation, toutes deux dirigées par un directeur général, la Direction des relations publiques, la Division des affaires ministérielles et internationales, dirigée par un directeur, et le Bureau de la haute direction. Ces directions sont situées surtout à l'Administration centrale, à Ottawa, et elles emploient approximativement 842 années-personnes.

Le tableau n°6 indique les liens qui existent entre l'organisation et la structure des activités du Ministère et il présente une décomposition des ressources de 1986-1987.

Tableau 6: Ressources de 1986-1987 par organisation ou activité (en milliers de dollars)

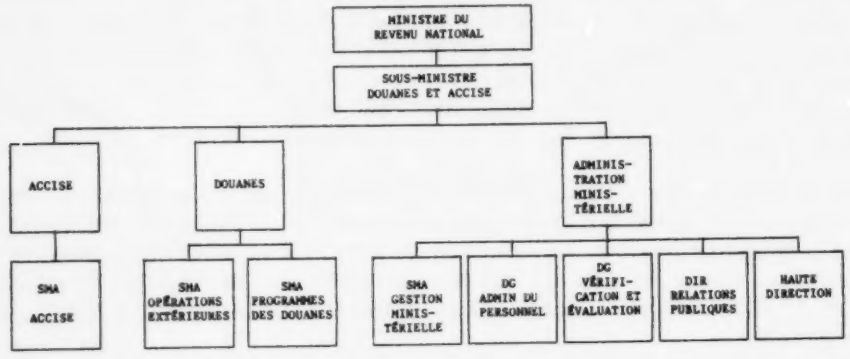

ACCISE	73 643							73 643	1 596
DOUANES		266 195	39 576					305 771	7 607
ADMIN MINIS.				47 546	13 053	4 606	1 568	72 406	842
DÉPENSES TOTALES	73 643	266 195	39 576	47 546	13 053	4 606	1 568	5 633	451 820
ANNÉES-PERSONNES	1 596	6 930	677	476	223	68	14	61	10 045

D. Perspective de planification et rétrospective du rendement

1. Contexte

Le Ministère est encore dans une période d'évolution importante relativement à ses opérations. Les facteurs clés mentionnés ci-dessous influeront particulièrement sur le programme de Douanes et Accise au cours des cinq prochaines années.

Conjoncture économique et charge de travail: L'évolution de la conjoncture commerciale et économique a un effet marqué sur le comportement des voyageurs, des importateurs et des exportateurs que sert le Ministère et met à rude épreuve l'aptitude de celui-ci à déployer ses ressources avec efficience et efficacité.

Les conditions économiques sont en train de se stabiliser après des années de changements rapides et prononcés dans le taux d'inflation, le niveau des taux d'intérêt et la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies importantes. Le Ministère prévoit que la valeur des importations et des exportations de marchandises augmentera d'environ 20% et 12% respectivement au cours de la période de 1985-1990. De nouvelles conventions et de nouveaux accords internationaux pourraient modifier cette perspective et les activités connexes du Ministère.

Par conséquent, la charge de travail pour la période de 1985-1990 devrait s'accroître d'environ 5 % dans le cas des Douanes et d'environ 10 % dans celui de l'Accise. La charge de travail occasionnée par le traitement des voyageurs internationaux en particulier grossira surtout à cause des visiteurs américains profitant d'un taux de change favorable et venant visiter les événements spéciaux tels l'Expo '86 et les jeux olympiques d'hiver de Calgary. L'exécution de la charge de travail supplémentaire sera un défi important dans cette période de restrictions et de sensibilisation.

Décisions politiques du gouvernement: Les plus importantes décisions politiques du gouvernement qui toucheront les opérations de Douanes et Accise dans les années à venir comprennent ce qui suit:

- les changements relatifs à la taxe, compris dans le budget fédéral de Mai 1985, et qui visent à augmenter le nombre de titulaires de permis d'accise d'environ 5 000 (voir page 27).
- l'adoption de la nouvelle Loi sur les douanes (voir la page 15);
- les efforts soutenus du gouvernement afin qu'il puisse réduire le déficit fédéral au cours des cinq prochaines années par la réduction des années-personnes et des coûts (voir la page 14);

- l'amélioration du service aux divers groupes de clients (voir la page 17);
- l'adoption du Système harmonisé pour le codage des marchandises (voir la page 16).

La participation du Ministère ira d'un soutien permanent à certaines de ces décisions à la mise en oeuvre même de certaines autres.

Changements technologiques: Pendant les quelques prochaines années, des changements technologiques majeurs dans les opérations, systèmes et procédures du Ministère lui permettront de répondre aux besoins du public avec plus de rapidité, d'efficacité et de sensibilité aux besoins. À mesure que ces changements auront lieu dans les activités et des Douanes et de l'Accise, le Ministère sera plus en mesure de s'adapter rapidement aux conditions économiques et commerciales et l'efficacité de ses programmes en général devrait s'améliorer. La mise à exécution au Ministère de plusieurs changements technologiques sera difficile en raison d'autres changements entraînés par d'autres décisions de principe prenant place au même moment.

Les initiatives particulières que le Ministère prendra dans le cadre des changements technologiques sont décrites aux pages 16 à 18.

2. Nouvelles initiatives

Douanes et Accise entreprendra les initiatives suivantes en 1986-1987:

Mesures pour réduire les années-personnes: En réponse à la demande du gouvernement de réduire les années-personnes dans la Fonction publique, Douanes et Accise a dressé un plan de compression qui entraînera d'importantes économies au cours des cinq prochaines années. Le plan prévoit dix (10) mesures de réduction dont trois (3) ont déjà été annoncées en novembre 1984. Les économies en ressources découleront de l'intégration de certaines opérations et de la cessation de certaines autres. Le plan du programme qui comprend ce plan de réduction des années-personnes, indique que le programme, en 1990-1991, atteindra un niveau de 9 308 années-personnes comparativement au niveau prévu de 10 267 années-personnes en 1985-1986. Le plan met l'accent sur une réalisation des objectifs qui ne réduira pas les recettes de l'État, les niveaux du service ou la sécurité du public canadien (5 des mesures auront des répercussions sur le Budget 1986-1987, voir pages 30, 39, 43).

Sessions plénières du CCD: Le Conseil de coopération douanière (CCD) est un organisme international qui s'occupe des questions techniques ayant trait aux Douanes dans le but d'améliorer et de faciliter l'expansion du commerce international. Les Douanes seront l'hôte de la première session plénière du CCD et de la première réunion de la Commission de la politique en Amérique du Nord, à Ottawa et à Québec, en juin 1987. Soixante-quinze pays membres doivent y être représentés.

Six (6) années-personnes et 273 000 $ seront requis en 1985-1986 pour planifier ces événements. Les besoins pour 1986-1987 sont évalués à sept années-personnes et à 376 000 $ (voir la page 43).

Programme de mesures d'exécution pour le contrôle des exportations: Il s'agit d'un programme qui donne suite à l'engagement que le Canada a pris envers le COCOM d'empêcher l'exportation illégale de la technologie occidentale vers le Bloc soviétique. Il y aura dans les quatre régions clés, à savoir Montréal, Toronto, Halifax et Vancouver, des agents préposés aux renseignements et des équipes chargées de l'exécution de la loi qui auront reçu une formation spéciale dans ce domaine. Les besoins en ressources pour 1985-1986 sont évalués à 28 années-personnes et 1,5 million de dollars. Vingt-huit (28) années-personnes et 1,1 million de dollars seront requis en 1986-1987 et au cours des années subséquentes (voir page 38).

Système d'information concernant les services d'inspection (SISI): L'élaboration de ce système vise à répondre aux besoins des inspecteurs des douanes en matière de renseignements aux points de la première et de la deuxième inspection. Grâce au SISI, les agents des douanes pourront s'acquitter plus efficacement de leurs fonctions en matière d'exécution. Le prototype d'un système d'interrogation en ligne sera mis à l'essai à l'Aéroport international Pearson en février 1986. Si le système est adopté, les ressources requises pour 1985-1986 sont établies à 6 années-personnes et à 323 000 $ pour planifier et commencer le projet-pilote. Cinq (5) années-personnes et 344 500 $ seront requis en 1986-1987 pour évaluer le projet-pilote et pour planifier la mise en oeuvre à l'échelle nationale (voir page 39).

3. Mise à jour des initiatives signalées antérieurement

Douanes et Accise poursuit un certain nombre d'initiatives qui étaient décrites dans les plans de dépenses antérieurs. Une mise à jour de ces initiatives est fournie sous les rubriques générales qui suivent:

Initiatives reliées aux décisions politiques du gouvernement:

La Loi sur les douanes: La Loi sur les douanes a été remaniée afin que les dispositions désuètes et contradictoires qu'elle renferme soient supprimées et qu'elle soit plus logique. Il est prévu qu'elle sera adoptée par le Parlement en 1985-1986 et mise en application en 1986-1987.

Nouvelles dispositions concernant la valeur en douane: Le Canada a signé, en 1979, l'entente internationale sur la valeur en douane, établie lors des rencontres des Négociations commerciales multilatérales. Les nouvelles dispositions concernant la valeur en douane ont été mises en oeuvre le 1er janvier 1985. Le coût réel pour

1984-1985 était de 21 années-personnes et de 7 millions de dollars. Le projet a entraîné une utilisation totale de 77 années-personnes et 2,6 millions de dollars.

Système harmonisé (S.H.): Le S.H. servira de base au classement des marchandises dans le Tarif des douanes et à l'établissement des statistiques sur le commerce. La date proposée de mise en oeuvre du 1er janvier 1987 a été modifiée en raison du progrès plus lent que prévu des négociations internationales. Jusqu'au moment où les négociations seront terminées il ne sera pas possible d'établir une date finale de mise en oeuvre. Le Ministère poursuit l'adaptation du Tarif des douanes à la nomenclature du Système harmonisé et l'élaboration des systèmes automatisés requis à l'appui du S.H. L'élaboration des programmes de formation, des cours et des recueils de renseignements publics est en cours. Les coûts réels pour 1984-1985 étaient de 38 années-personnes et de 4,4 millions de dollars. Les besoins en ressources pour 1985-1986 ont donc été révisés en conséquence et ils sont maintenant de 51 années-personnes et de 11,5 millions de dollars. Les besoins en ressources pour 1986-1987 s'élèvent à 96 années-personnes et à 18,3 millions de dollars (voir la page 37).

Boutiques hors taxes: On a lancé en 1981 un programme-pilote relatif aux boutiques hors taxes à la frontière. Depuis que le Ministre a annoncé, en juin 1984, la mise en place progressive de boutiques hors taxes à l'échelle nationale, dix boutiques ont ouvert leurs portes. Sept autres doivent le faire d'ici mars 1986. Il reste environ 20 emplacements où les dernières dispositions n'ont pas encore été prises. Lorsque le programme sera mis en oeuvre à l'échelle nationale, ce qui devrait avoir lieu avant la fin de 1986-1987, on comptera environ 37 boutiques hors taxes. Les coûts réels pour 1984-1985 ont été de 4 années-personnes et de 342,000 $. Les dépenses pour 1985-1986 ont été révisées et sont maintenant de 8 années-personnes et de 590 000 $ en raison des coûts reliés au processus de sélection. Les besoins pour 1986-1987 sont évalués à 8 années-personnes et à 659 000 $ (voir la page 38).

Programme de ristourne de la taxe de vente sur l'essence et le carburant diesel: Ce programme, entré en vigueur le 1er décembre 1984, est en pleine activité. Il est à prévoir que 500 000 demandes de ristourne seront traitées au cours de l'exercice financier 1985-1986. Le programme doit se terminer le 1er janvier 1987. Les demandeurs admissibles auront jusqu'au 1er janvier 1988 pour demander une ristourne en vertu du programme. Le coût estimatif du programme pour 1985-1986 est de 103 années-personnes et de 4,2 millions de dollars. Les dépenses pour 1986-1987 sont évaluées à 75 années-personnes et 2,8 millions de dollars (voir la page 30).

Le Système d'appel de l'Accise: Ce système a de nouveau été introduit le 23 mai 1985, dans une Motion des voies et moyens qui renfermait des dispositions générales prévoyant la mise sur pied d'un

système élargi de cotisation et d'appel en vertu de la Loi sur la taxe d'accise. Une fois la sanction royale reçue, l'Accise mettra en place et tiendra à jour un mécanisme d'appel structuré qui réglera tous les appels des contribuables aussi rapidement et équitablement que le permet la loi. Le coût estimatif pour 1985-1986 est de 11 années-personnes et de 622 000 $. Les dépenses annuelles après 1985-1986 sont évaluées à 10 années-personnes et 575 000 $ (voir la page 30).

Initiatives pour réduire les coûts en 1985-1986: Dans son budget des dépenses de 1985-1986, Douanes et Accise s'engageait à fermer trois bureaux de l'Accise et dix-sept petits bureaux intérieurs des Douanes, à limiter l'utilisation des entrepôts réels et à supprimer les groupes de surveillance mobiles. En ce qui a trait aux entrepôts, on a décidé de maintenir les niveaux de service existants, mais en récupérant les coûts par une augmentation des droits de licence, à compter du 1er avril 1985. Les autres initiatives ont été menées à bonne fin selon les prévisions, réduisant ainsi de 75 années-personnes le niveau de référence de 1985-1986 et des années à venir.

Initiatives reliées aux changements technologiques:

Nouveau Système commercial des Douanes (NSCD): Le NSCD réduira les coûts de Douanes et Accise ainsi que ceux du secteur privé au moyen de l'informatisation de la perception, de la manipulation des données ainsi que de l'accès à celles-ci. Certaines caractéristiques du NSCD telles que la sélection des déclarations, le processus de rectification et l'extraction des données sont mises au point dans le cadre du projet du système harmonisé afin de faciliter l'adoption et l'administration du système harmonisé. Les autres caractéristiques seront mises au point au moyen des initiatives suivantes:

- **Projet d'échange automatisé des données de Douanes** (EADD) Les procédures élaborées dans ce projet réduiront les coûts de traitement pour les Douanes et le secteur privé en permettant de transmettre des données directement des ordinateurs des importateurs et des courtiers aux ordinateurs des Douanes. La transmission d'ordinateur à ordinateur est une composante de l'initiative de réduction des coûts relatifs à la saisie des données. Le projet EADD (CADEX) permettra au Ministère de réduire ses dépenses de fonctionnement quant aux opérations d'entrée des données. Les coûts du projet EADD (CADEX) sont de 3 années- personnes et de 105 000 $ en 1985-1986 (afin de définir les particularités du système). Les dépenses en 1986-1987 sont évaluées à 9 années-personnes et à 580 000 $.

- **Projet de la mainlevée conditionnelle:** Il s'agit d'un système qui permettra aux importateurs admissibles de dédouaner les marchandises qu'ils importent contre remise d'un minimum de

documentation. Les inspecteurs des Douanes auront accès, en direct, à des renseignements sur certaines marchandises et sur certains importateurs, ce qui leur permettra de se concentrer sur les expéditions à risque élevé. Ce projet à été identifié comme une initiative de réduction des coûts permettant de réduire de façon importante la paperasserie, d'augmenter la productivité et de fournir des avantages importants au secteur privé. Dix-huit années-personnes et 960 000 $ furent dépensés en 1984-1985. Environ 7 années-personnes et 484 000 $ seront requis en 1985-1986 afin d'amorçer l'essai au plan régional de la mainlevée contre remise d'un minimum de documentation (MDM) et d'élaborer de nouveau le système national. La révision de la prévision de 1985-1986 est le résultat des ajournements de l'évaluation de l'essai de 1986-1987. Les besoins en 1986-1987 sont estimés à 23 années- personnes et 1,800 000 $ (voir la page 38).

- **ALERT:** Le système ALERT (sigle anglais du Système informatisé de repérage, de renseignements et de rapports) est à la fois un processus automatisé de sélection des déclarations et un système d'extraction en direct des renseignements et des documents. Il est présentement à l'essai dans la région de l'Alberta et il est en train d'être évalué en deux étapes. L'étape I de l'évaluation doit se terminer d'ici mars 1986 et l'étape II d'ici novembre 1986. Les coûts réels pour 1984-1985 sont de 47 années-personnes et de 4,4 millions de dollars. Le système ALERT nécessitera environ 23 années-personnes et 1,5 millions de dollars en 1985-1986, parce que la majorité du travail relié à la phase II de l'évaluation sera maintenant fait en 1986-1987. Douanes et Accise estime que 18 années-personnes et 1,2 million de dollars seront requis en 1986-1987 (voir la page 38).

Système du profil de la clientèle (SPC): Le Système du profil de la clientèle de l'Accise utilise une base de données automatisée qui fournira des renseignements détaillés sur les contribuables qui en constituent la clientèle. Le Système comporte trois fonctions, à savoir la Planification de la vérification, la Comptabilité des recettes et les Opérations des remboursements de vérification. La mise à exécution de ces activités sur une base d'essai a commencé en juillet 1985. L'étape d'essai du SPC se terminera d'ici mars 1986. L'évaluation du système doit avoir lieu d'ici juin 1986.

Le coût total pour 1984-1985 a été de 10 années-personnes et de 3,3 millions de dollars. Les dépenses pour 1985-1986 s'élèveront à 16 années-personnes et 2,3 millions de dollars. Il faudra, en 1986-1987, 5 années-personnes et 800 000 $ pour mener à terme l'évaluation du système lors de l'étape d'essai. Les activités à l'appui de la mise en oeuvre du système à l'échelle nationale débuteront selon les résultats de l'évaluation du projet pilote (voir page 30).

Essai en clientèle de la bureautique: L'étude a pour objectif de déterminer s'il est possible d'utiliser cette technologie pour accomplir divers aspects du travail de bureau. L'essai en clientèle s'est fait en trois étapes. L'étape I, qui s'est déroulée en 1983-1984, consistait en une analyse des besoins et en l'élaboration d'un modèle qui a été mis en place afin de servir 100 personnes à l'Administration centrale et dans la région de l'Accise à Toronto.

L'étape II, la mise à l'essai du système, est maintenant terminée et a été évaluée. L'Accise est en train d'établir les moyens les plus efficaces pour fournir les services du système à l'avenir. La mise en oeuvre du système à l'échelle nationale au sein de la Direction de l'Accise (étape III), qui sera un facteur important de la réalisation des réductions de coûts à longue échéance qui ont été projetées dans le cas de l'activité Accise, se fera en fonction de cette décision. Les coûts réels pour 1984-1985 ont été de 2 années-personnes et de 120 000 $. Environ 2 années-personnes et 555 000 $ seront requis en 1985-1986 pour terminer l'étape d'essai et lancer la mise en oeuvre à l'échelle nationale. Il faudrait 6 années-personnes et 615 000 $ pour poursuivre cette mise en oeuvre en 1986-1987 (voir la page 30).

Système d'alarme et de sécurité personnelle (SASP): Le SASP a pour but d'améliorer la sécurité des agents des douanes qui sont affectés à des postes isolés dans les bureaux principaux ou qui travaillent seuls à des endroits éloignés. Le système a été mis à l'essai dans la région de Windsor et de Dundee-Lacolle. L'évaluation du système dans les endroits d'essai a été réportée à mars 1986 en raison du retard dans la livraison de l'équipement provenant du manufacturier. Si le système reçoit une évaluation positive, il sera mis en oeuvre aux autres bureaux frontaliers à l'échelle nationale entre le Canada et les États-Unis. Les dépenses totales pour 1984-1985 furent de 5 années-personnes et de 1,5 million de dollars. Les dépenses en 1985-1986 s'élèveront à 6 années-personnes et à 2,7 millions de dollars. Il faudra, en 1986-1987, 6 années-personnes et 8,4 millions de dollars afin d'entreprendre la mise en oeuvre du système à l'échelle nationale (voir les pages 38 et 43).

Autres initiatives

Plan d'amélioration de la gestion (PAG): Le PAG a été lancé en octobre 1980 en tant que plan d'action du Ministère pour améliorer ses pratiques et ses contrôles de gestion. Il a pris fin le 31 mars 1985 à un coût de 276 années-personnes et de 2 941 000 $. Plusieurs initiatives de développement qui ont été entreprises au moyen du PAG se continuent. Le plus important de ces projets est la mise en oeuvre nationale du système financier informatisé du contrôle des dépenses, qui débutera en janvier 1986 et qui sera complété en juin 1986.

Expo 86: En 1986, le Canada sera l'hôte d'une exposition internationale dont le thème sera les réalisations de l'homme dans les transports et les communications. On estime qu'entre 2,6 et 3,8 millions de voyageurs viendront au Canada afin de visiter l'Expo 86. Jusqu'à maintenant, les activités du Ministère en relation à l'Expo 86 ont été la nomination à plein temps d'un coordonnateur ministériel et la rénovation des installations douanières afin d'accueillir plus de passagers à l'autoroute du Pacifique, à l'aéroport international de Vancouver et au terminus des bateaux de croisière de la Place Canada. De plus, le Ministère a perfectionné les processus de douane afin d'accélérer le dédouanement des voyageurs et de certains marchandises. Les dépenses, en 1985-1986, s'élèveront à 5 années-personnes et à 208 000 $. Les coûts estimatifs pour 1986-1987 sont de 56 années-personnes et de 1,2 million de dollars (voir la page 38).

Programme d'action positive: Par suite d'une étude approfondie de son effectif et de ses politiques, pratiques, systèmes et procédures d'emploi, Douanes et Accise a dressé un plan d'action afin de mettre en oeuvre son Programme d'action positive pour une période de trois ans commençant le 1er avril 1985. Le plan d'action positive a pour but d'éliminer les obstacles qui nuisent à la carrière des employés qui sont des femmes, des handicapés et des autochtones. Six (6) années-personnes et 274 000 $ seront requis en 1986-1987 (voir la page 43).

Système Informatisé des ressources humaines

Le système de ressources humaines est présentement en train d'être restructuré et élargi permettant ainsi de fournir à tous les niveaux de la gestion ministérielle de l'information exacte, opportune et plus facile à comprendre concernant les ressources humaines. En plus de l'information sur la position du ministère, sur les titulaires et sur le budget, une composante sur les congés et le travail supplémentaire et un module sur l'éducation seront compris dans le système. La restructuration et l'expansion serviront aussi à un système d'entrées en direct avec capacité d'extraction pour les utilisateurs à l'Administration centrale et dans les régions. Quatre (4) années-personnes et 1 287 000 $ seront requis pour 1986-1987 (voir page 43).

4. Efficacité du programme

Comme au Canada l'application de la taxe repose sur l'auto-cotisation, la stratégie du Ministère pour atteindre l'objectif de son programme consiste à faciliter le respect spontané de la loi. Par conséquent, la qualité et la rapidité de la diffusion de l'information aux clients et les rapports entre ceux-ci et les employés du Ministère sont des facteurs importants de la réalisation de l'objectif du programme du Ministère. Une étude pour évaluer l'efficacité des systèmes de communication du Ministère a pris fin en 1985-1986. Elle portait sur la réceptivité des systèmes d'information du Ministère face aux besoins des clients externes et de son propre personnel.

L'étude a permis de conclure que les communications externes sont généralement efficaces. La grande majorité de ses clients croit que Douanes et Accise effectue un assez bon travail en leur fournissant des renseignements techniques, malgré certains problèmes occasionnels de temps. Certaines lacunes ont été néanmoins relevées lors de la planification de communications externes et lors de la prestation de renseignements généraux au sujet du rôle du ministère de protéger la société. Les programmes de communications internes se sont révelés efficaces mais l'étude a relevé certaines faiblesses quant à la distribution aux employés des plans et activités du Ministère. Les résultats de l'étude font partie d'une stratégie exhaustive que le Ministère est en train d'élaborer.

Accise: La Direction de l'accise applique la Loi sur l'Accise, la Loi sur la taxe d'accise ainsi que d'autres lois reliées et par le fait même, s'assure que les redevances, taxes ou autres frais et amendes sont calculés, perçus et s'il y a lieu, remboursés (voir page 43 pour les détails sur les revenus). Dans un système qui est fondé sur l'auto-cotisation et le respect spontané, la responsabilité d'identifier, d'évaluer et de remettre correctement leurs taxes à payer, incombe aux contribuables. L'information distribuée sous forme de trousse, mémorandum, brochures, décisions, ainsi que les rencontres avec les nouveaux clients, encouragent le public à se soumettre à la loi. Une proportion importante des ressources de la direction est affectée à des tâches visant l'information du public. Il y a toutefois des contribuables qui volontairement ou involontairement ne se soumettent pas aux lois. Le Ministère doit alors prendre les mesures nécessaires pour identifier, modifier et décourager les cas de non-observation. Le programme de vérification de l'Accise est une méthode qui permet de s'assurer que les contribuables remettront les montants prescrits par la loi. Ce programme fera l'objet d'une évaluation en 1987-1988. À ce moment, un plus grand aperçu sur son effet global sera disponible.

En exerçant son mandat, la Direction de l'Accise a eu au fil des ans à s'adapter à des changements variés aux points de vue économique, politique et légal. Une révision de la direction fut commencée en juin 1984 afin qu'on puisse vérifier à quel point elle serait capable de s'adapter à un milieu en changement. En particulier, la révision comprend la prise en considération des contraintes législatives et administratives, les besoins en matière de renseignements de la clientèle de l'Accise et les facteurs externes affectant les fonctions de l'Accise. En tant que parties intégrantes de la révision, des entrevues ont eu lieu avec des représentants d'autres gouvernements, avec des associations comme l'Association des manufacturiers canadiens, l'Association des comptables agréés du Canada, l'Association des importateurs canadiens et les contribuables. Cette étude fut complétée en avril 1985 et suite à celle-ci on a proposé des modifications variées dans les secteurs comme l'encouragement au respect spontané de la loi, la prestation de renseignements et l'administration du programme.

En 1986-1987, la Direction de l'accise a planifié les initiatives suivantes en réponse aux conclusions de l'étude: l'élaboration d'un guide sur la taxe pour répondre aux exigences des nouveaux et petits détenteurs de permis, la révision des principes et concepts des valeurs, la mise en oeuvre d'un programme de renseignements aux contribuables pour les détenteurs actuels de permis, et pour ceux qui sont nouveaux, l'accroissement des niveaux de compétence technique pour tous les employés, et une réorganisation d'essai au plan régional où les activités seront divisées entre les secteurs d'observation et d'exécution.

Douanes: La Direction du programme des Douanes est chargée d'appliquer la Loi sur les Douanes, les tarifs douaniers, la Loi sur les mesures spéciales d'importations et autres lois connexes, et par le fait même de contrôler pour la protection de l'industrie et la société canadiennes, la circulation des gens, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au pays et qui en sortent. En appliquant les lois, les Douanes protègent aussi l'industrie canadienne contre tout préjudice réel ou éventuel causé par l'importation actuelle ou prévue de marchandises sous-évaluées ou subventionnées ainsi que d'autres genres de concurrence étrangère déloyale.

La mesure dans laquelle les voyageurs respectent les lois que le Ministère applique est un indicateur de l'efficacité de celui-ci dans le domaine du contrôle de la circulation des gens. En 1983-1984, il y a eu une étude d'évaluation du programme qui avait pour objet les activités d'environ 32 % de l'effectif du Ministère et 30 % de ses dépenses annuelles. Selon l'étude, 91 % des voyageurs entrent au Canada sans infraction sérieuse aux lois qui régissent leur entrée. Les autres 9 % peuvent ensuite être divisés entre deux groupes importants de contrevenants.

Le premier groupe, les contrevenants "graves" comprend ceux qui cherchent à se soustraire à la détection et dont le délit est assez grave pour entraîner des mesures d'exécution officielles, notamment des saisies (c.-à-d. de biens de consommation, de drogues et d'armes), des paiements forcés et des interdictions d'entrée. Environ 2 % de tous les voyageurs qui entrent au Canada font partie de ce groupe. Le deuxième groupe (à peu près 7 % des voyageurs arrivant au pays) sont des contrevenants qui se situent à la limite, c'est-à-dire dont l'infraction est trop importante pour être passée sous silence mais pas assez pour conduire à des mesures d'exécution officielles. On estime que 600 000 voyageurs faisant partie de ce groupe sont repérés chaque année et reçoivent un avertissement "officieux".

Quant au contrôle de la circulation des marchandises, une étude d'évaluation des programmes du Système de déclarations des transporteurs (Douanes) a pris fin en août 1984. L'étude a mis l'accent sur le contrôle des documents par trois sous-systèmes principaux c-à-d

Déclarations des transporteurs, Déclarations et tri des envois postaux et Déclarations d'exportations, lesquels constituent la base des activités de vérification et de contrôle du Ministère visant les marchandises qui entrent au pays, qui le quittent ou qui y passent en transit. Les résultats de l'étude sont maintenant incorporés au programme du Ministère et sont visibles dans les initiatives telles que le Plan d'amélioration des Postes (voir page 40) et l'échange automatisé des données (CADEX) ainsi que le système de mainlevée conditionnelle du nouveau Système commercial des Douanes (voir page 38), lesquels sont des composantes significatives du plan de réduction du Ministère.

Le système d'information pour le service d'inspection (voir page 15) est aussi destiné à améliorer l'efficacité du programme en fournissant aux inspecteurs des douanes une meilleure information aux inspecteurs de première lignes et aux postes secondaires de douanes. Ce système, appuyé par Emploi et Immigration Canada et la Gendarmerie royale canadienne, permettra aux agents des douanes d'être plus efficaces dans l'exécution de leurs tâches.

Section II
Analyse par activité

A. Accise

Objectif

L'objectif de l'activité Accise est d'appliquer la Loi sur l'accise, la Loi sur la taxe d'accise et les autres lois pertinentes afin de veiller à ce que les droits, les taxes et tous les autres prélèvements soient imposés, perçus, et, le cas échéant, remboursés le plus économiquement possible pour le public et d'une manière qui assure, chez celui-ci, la plus haute confiance dans l'intégrité, l'efficience et l'équité de la démarche de l'Accise.

Résumé des ressources

L'activité Accise comprend 1 596 années-personnes qui représentent environ 16 % du total des années-personnes du Ministère et 16 % de l'ensemble de ses dépenses. Le tableau 7 renferme des détails sur les ressources de l'activité.

Tableau 7: Dépenses (en milliers de dollars) et années-personnes

	Budget des dépenses 1986-1987		Prévues 1985-1986		Réelles 1984-1985	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Interprétation fiscale	13 094	269	11 549	247	11 559	247
Perception des recettes	8 038	178	5 825	156	6 215	156
Vérification et Exécution	37 536	847	40 774	903	32 784	804
Droits d'accise	3 428	81	3 303	81	3 967	81
Appels	495	11	563	11	157	3
Politique et Systèmes	3 316	64	4 152	56	5 608	57
Gestion et soutien des programmes	7 736	146	6 818	152	5 874	152
	73 643	1 596	72 984	1 606	66 164	1 500

La prévision de dépenses en 1986-1987 de l'activité Accise renferme 87% en frais de personnel, 12% en frais de fonctionnement et 1% en frais de capital.

Rendement financier antérieur

Tableau 8: Rendement financier en 1984-1985 (en milliers de dollars)

	1984-1985		
	Réel	Budget principal	Écart
Interprétations fiscales	11 559	9 328	2 231
Perception des recettes	6 215	6 914	(699)
Vérification et Exécution	32 784	34 767	(1 983)
Droits d'accise	3 967	3 196	771
Appel	157	586	(429)
Politiques et systèmes	5 608	4 240	1 368
Gestion et soutien des programmes	5 874	6 197	(323)
	66 164	65 228	936
Revenu 1984-1985	12,586 484		

Explication de l'écart: Les dépenses réelles ont été supérieures de 0,9 million de dollars, ou 1.4 %, aux niveaux prévus par le Budget des dépenses original. La somme de 0,9 million de dollars est un chiffre net qui comprend ce qui suit:

	millions de dollars
• Un budget supplémentaire pour le Programme de ristourne de la taxe sur le carburant et les augmentations de la charge de travail découlant des nouvelles dispositions législatives.	2.8
• Des frais de personnel inférieurs aux dépenses prévues en raison de l'utilisation d'employés nommés pour une période déterminée et d'employés occasionnels pour pourvoir à des postes.	(1.5)
• Le report de frais d'impression et de postes.	(.4)

Description

Lorsque sont appliquées la Loi sur l'accise, la Loi sur la taxe d'accise et les autres lois pertinentes, la gestion, au sein de l'activité Accise, met l'accent sur sept domaines ou sous-activités:

Interprétations fiscales: Ce secteur d'activité permet de recenser les contribuables admissibles et de leur délivrer des licences. Les titulaires de licence, les demandeurs de remboursement et les autres membres du public directement visés par la loi reçoivent des renseignements et des interprétations concernant leurs droits et leurs obligations. Cette sous-activité reçoit 17 % des ressources de l'activité.

Perception des recettes: Ce secteur permet de percevoir et de déposer les recettes provenant des titulaires de licence et se composant de remises volontaires, de taxes et de droits en retard et des pénalités connexes, et d'en rendre compte. Les contribuables en défaut et ceux qui négligent de produire des déclarations de taxes sont aussi recensés, renseignés et ils ont l'occasion de respecter leurs obligations avant que des mesures de perception ne soient prises. Onze pour cent des ressources de l'activité sont attribuées à la Perception des recettes.

Vérification et Exécution: Les activités dans ce secteur permettent de relever et de corriger, grâce à une vérification sélective des titulaires de licence, les paiements en trop et en moins de taxes d'accise en vertu de la Loi sur la taxe d'accise; des cotisations et des crédits sont établis et les titulaires de licence reçoivent des renseignements qui les aident à se conformer spontanément aux exigences de la loi. De plus, les demandes de remboursement des taxes de vente et d'accise fédérales sont examinées afin de confirmer leur bien-fondé. Des enquêtes spéciales sont aussi effectuées pour régler les cas où une activité frauduleuse est soupçonnée. Cette sous-activité représente 51 % des ressources de l'activité.

Droits d'accise: Les opérations des Droits d'accise ont pour but de déceler et de corriger l'inobservation de la Loi sur l'accise grâce à des examens postfonctionnels (vérifications des droits) et à un contrôle (exigé par la loi) des industries titulaires de licence en vertu de la Loi sur l'accise, notamment les distilleries, les brasseries, les fabricants de tabac, les entrepôts réels et les titulaires de permis. Ce secteur représente 5 % des ressources de l'activité.

Appels: Ce secteur d'activité est chargé de régler les appels des décisions qui sont rendues en vertu de la Loi sur la taxe d'accise au sujet du classement, du statut fiscal ou de la valeur des marchandises. Cette sous-activité représente moins de 1% des ressources de l'activité.

Politique et Systèmes: Les activités dans ce secteur permettent de projeter, de mettre au point, d'évaluer et de mettre à jour des dispositions législatives, des règlements, des politiques, des procédures et des systèmes appropriés afin d'atteindre les résultats du programme. Quatre (4) pour cent des ressources de l'activité sont employées par cette sous-activité.

Gestion et soutien des programmes: Ce secteur fournit des services de gestion, des services financiers et des services administratifs centraux à toutes les composantes du programme de la Direction de l'Accise. Il représente 11% des ressources de l'activité.

Renseignements sur le rendement et justification des ressources

Chaque secteur d'activité décrit ci-dessus est essentiel dans un régime fiscal reposant sur le respect spontané de la loi. Le niveau des résultats recherchés ou atteints dans chaque secteur variera selon les changements que subissent un certain nombre de facteurs liés entre eux, comme la charge de travail, la complexité des tâches, le nombre de clients de l'Accise (titulaires de licence, demandeurs de remboursements, etc.), les modifications aux lois ou à la politique, les priorités gouvernementales et la conjoncture commerciale et économique.

La charge de travail de l'Accise dépend surtout du nombre de titulaires de licence qui, de son côté, peut varier selon la croissance normale du secteur manufacturier, la révision des lois existantes, l'adoption de nouvelles lois, ou simplement les dispositions d'un budget fédéral. Par exemple, de nouvelles dispositions fiscales incluses dans le Budget fédéral de mai 1985 ont fait augmenter le nombre de titulaires de licences d'environ 5 000. Au cours des cinq prochaines années, l'Accise prévoit que le nombre de titulaires de licence qui atteignait en 1984-1985, 60 544 augmentera de 500 par année (une augmentation de 0,9 %). Sauf pour ce qui est de la charge de travail reliée aux changements législatifs (tel que le Budget fédéral de mai 1985 nécessitant 40 années-personnes en 1986-1987 et par la suite), l'activité Accise épongera dans le futur, et ce sans ressource supplémentaire, les augmentations de la charge de travail dans tous les domaines opérationnels touchés.

Des renseignements sur le rendement sont fournis à l'égard de quatre secteurs où l'activité Accise produit des extrants majeurs. Réunis, ces extrants représentent environ 86 % des ressources de l'Accise. Le tableau n°9 fournit des détails à ce sujet.

Tableau 9: Extrants par année-personne

	Budget des dépenses 1986-1987		Prévues 1985-1986		Réelles 1984-1985	
	Volume	Extrants par A-P	Volume	Extrants par A-P	Volume	Extrants par A-P
Interprétations fiscales						
Décisions rendues par écrit	40 000	175	39 600	160	39 698	161
Perception des recettes						
Cas de perception terminés	110 550	621	108 500	696	108 853	699
Vérification et Exécution						
Unités de vérification standard terminées	28 700	42	28 300	35	32 243	40
Droits d'accise						
Unités de vérification standard des droits terminées	525	12	525	6	353	4

Décisions rendues par écrit: Le principal extrant des interprétations fiscales est le nombre de décisions que les agents de l'Accise rendent par écrit. Leur nombre, en 1984-1985, a été supérieur de 7 % à ce qui avait été projeté. Cela est surtout attribuable à la demande accrue de renseignements sur les changements législatifs que le ministre des Finances a annoncés en novembre 1984.

Les extrants par année-personne ont été de 15 % inférieurs à ce qui avait été prévu. Cela vient de l'omission, lors du calcul de la planification, d'années-personnes dont les extrants ont été mesurés comme des extrants de service autres que les décisions par écrit, p. ex. les contacts par téléphone, les entretiens personnels et les études du facteur taxe. À l'avenir, il sera tenu compte du calcul révisé dans les plans et les rapports ayant trait à cet indicateur.

Cas de perception terminés: En 1984-1985, le nombre de cas de perception terminés a été supérieur de 5 % aux prévisions due à une augmentation du nombre de titulaires de licence. La production (extrant par année-personne) a augmenté en 1984-1985 de 16% due à une augmentation du niveau de formation des employés anssi qu'aux modifications relatives aux procédures. Il est prévu que les extrants par année-personne diminueront en 1986-1987 à cause de changements législatifs et politiques qui augmenteront la complexité des cas.

Unités de vérification standard terminées: En 1984-1985, le nombre d'unités de vérificaiton standard terminées a été inférieur de 7% à ce qui avait été prévu en raison d'une diminution du niveau de pénétration de vérification. Néanmoins, les extrants par années-personne ont été égaux aux prévisions. L'activité de vérification a été concentrée sur les titulaires de licence pour qui on avait indiqué une plus grande possibilité de remboursement. En conséquence, des recouvrements supérieurs aux prévisions par jour de vérification ont été réalisés.

Unités de vérification standard des droits terminées: En 1984-1985, les unités de vérification standard des droits terminées ont été inférieures de 33 % à ce qui avait été prévu en raison de changements dans le programme des droits voulant que le nombre de vérifications ait été réduit au profit de mesures de surveillance accrues. Les extrants par année-personne témoignent de ce réaménagement des priorités. En 1985-1986, plus de vérifications ont été menées, et les prévisions en témoignent. On s'attend à ce que cette tendance continue en 1986-1987.

Le tableau 10 indique la charge de travail réelle de ces quatre secteurs d'activité pour la période de 1982-1983 à 1984-1985 de même que les prévisions jusqu'à 1988-1989. Le tableau 11 établit un lien entre la charge de travail et les années-personnes.

Tableau 10: Charge de travail

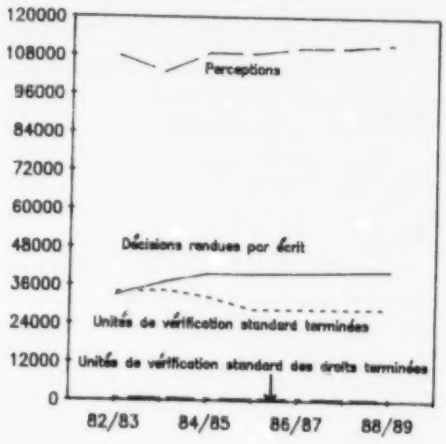

Tableau 11: Extrants par année-personnes

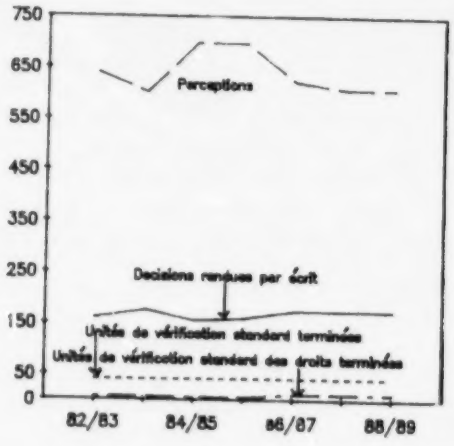

Initiatives du Ministère touchant l'activité Accise

Cinq initiatives influeront sur la réalisation de l'objectif de l'Accise et auront des répercussions sur les ressources de l'Accise en 1986-1987 et ultérieurement. Le tableau 12 en donne un résumé.

Tableau 12: Résumé des initiatives de l'Accise

INITIATIVE	OBJECTIFS PARTICULIERS ET RESSOURCES POUR 1986-87	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
Système du profile de la clientèle (SPC)	Terminer l'évaluation de l'étape expérimentale, laquelle nécessitera 5 a.-p. et 800 000 $.	Établir une base automatisée de données sur les clients, qui fournira des renseignements détaillés et d'accès facile au sujet de la clientèle que constituent les contribuables.
	La mise en oeuvre à l'échelle nationale du projet débutera selon l'évaluation du projet pilote.	Améliorer des domaines comme les remboursements, la perception des recettes, l'information fiscale, la vérification et l'exécution. Date d'achèvement: le 31 mars 1988 Le coût de la mise en oeuvre à l'échelle nationale du projet sera déterminé selon les résultats de l'évaluation du projet.
Essai en clientèle de la bureautique	Poursuivre la mise en oeuvre à l'échelle nationale après avoir terminé l'étape expérimentale en 1985-1986. Ressources: 6 a.-p. et 615 000 $	Améliorer le service au public en donnant suite plus rapidement aux décisions. Améliorer l'efficience opérationnelle par un accès en direct à des renseignements pertinent. Les économies en matière de coûts sont évaluées à 200 000 $ annuellement. Date d'achèvement: 31 mars 1987 Coût total: 6 a.-p. et 1,1 million $
Ristourne de la taxe sur le carburant	Traiter les demandes de ristourne. Ressources: 75 a.-p. et 2,800 000 $	Accorder une ristourne de 4,8 cents le litre sur l'essence et le carburant diesel aux agriculteurs, pêcheurs, exploitants forestiers, chasseurs, piégeurs et exploitants miniers. Date d'achèvement: 1 janvier 1988 Coût total: 279 a.-p. et 10,4 millions de dollars
Appels	Exploiter le Système d'appel sur une base permanente. Ressources: 10 a.-p. et 575 000 $.	Un système officiel d'appel des cotisations est prévu pour 1985-1986.
Mesures relatives à la réduction des années-personnes	Entreprendre une des mesures en question à l'Accise en 1986-1987. Étude des ressources: Éliminer certaines activités à faible priorité à l'administration centrale et dans les régions.	Réduire les coûts des programmes en rationalisant ou en cessant certaines opérations de l'Accise. Date d'achèvement: 1990-1991 Réduction totale: 75 a.-p.

B. Douanes

Objectif

L'objectif de l'activité Douanes est d'appliquer la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur les mesures spéciales d'importation, et les autres lois et règlements pertinents, et ainsi:

- contrôler, pour la protection de l'industrie et de la société canadiennes, la circulation des gens, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au Canada ou qui en sortent; et
- protéger l'industrie canadienne contre tout préjudice réel ou éventuel que peuvent causer l'importation effective ou envisagée de marchandises sous-évaluées ou subventionnées, ainsi que d'autres genres de concurrence étrangère déloyale.

Résumé des ressources

L'activité Douanes comprend 7 607 années-personnes et représente environ 76% des années-personnes et 68% des dépenses du Ministère.

Tableau 13: Dépenses (en milliers de dollars) et années-personnes

	Budget des dépenses 1986-1987		Prévues 1985-1986		Réelles 1984-1985	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Opérations des bureaux	188 335	5 083	183 023	5 315	177 285	5 375
Appréciation et rajustements dans les régions	41 902	1 047	40 389	1 052	38 000	1 041
Interprétation de la politique et appels	15 340	354	13 817	327	13 549	341
Élaboration des programmes et mise à jour des systèmes	17 980	283	13 991	233	13 581	258
Gestion et soutien des programmes	42 214	840	41 068	869	40 960	921
	305 771	7 607	292 288	7 796	283 375	7 936

La prévision des dépenses de l'activité Douanes pour 1986-1987 renferme 89% en frais de personnel, 9% en frais de fonctionnement et 2% en frais de capital.

Rendement financier antérieur

Tableau 14: Rendement financier en 1984-1985 (en milliers de dollars)

	1984-1985		
	Réelles	**Budget principal**	**Écart**
Opération des bureaux	177 285	181 344	(4 059)
Appréciation et rajustements dans les régions	38 000	35 937	2 063
Interprétation de la politique et appels	13 549	13 969	(420)
Élaboration des programmes et mise à jour des systèmes	13 581	12 318	1 263
Gestion et soutien des programmes	40 960	37 873	3 087
	283 375	281 441	1 934
Revenu 1984-1985	5 819 599		

Explication de la différence: Les dépenses réelles ont été supérieures de 1,9 million de dollars ou de 0,7 % au budget des dépenses original.

La somme de 1,9 million de dollars est un chiffre net qui comprend:

	millions de dollars
. Un budget supplémentaire pour le projet du Système harmonisé.	2.8
. Sommes non dépensées parce que du matériel d'immobilisations n'a pas été livré et des travaux de construction n'ont pas été terminés avant la fin de l'exercice.	(.5)
. Sommes non dépensées pour des honoraires professionnels et spéciaux parce qu'un nombre moins élevé que prévu d'experts-conseils a été utilisé pour les projets.	(.4)

Description

L'activité Douanes compte cinq secteurs opérationnels ou sous-activités qui sont décrits ci-après:

Opérations des bureaux: Cette sous-activité veille au traitement et à la cotisation de toutes les personnes, toutes les marchandises et tous les moyens de transport qui passent à la douane, afin de s'assurer que seuls les personnes, les marchandises et les moyens de transport admissibles sont dédouanés et peuvent entrer au Canada ou en sortir. Elle s'assure aussi que toutes les marchandises soumises au contrôle des Douanes sont classées et que les recettes qui reviennent au gouvernement sont calculées et perçues. Cette sous-activité utilise 61 % des ressources de l'activité.

Appréciation et rajustements dans les régions: Cette sous-activité s'assure que toutes les demandes de renseignements au sujet de l'importation des marchandises reçoivent une réponse. Il y a examen, après l'importation, des transactions douanières afin de vérifier si les lois et les règlements connexes ont été respectés, et tous les appels sont traités. De plus, toutes les demandes de drawback, de remboursement et de remise sont examinées, les demandes admissibles sont approuvées et les sommes demandées sont remboursées. Les cas où l'on soupçonne qu'il y a eu inobservation des lois et règlements font l'objet d'une enquête et sont réglés. Cette sous-activité représente environ 14 % des ressources de l'activité.

Interprétation de la politique et appels: Ce secteur diffuse les décisions, la politique administrative et les principes directeurs concernant la valeur en douane, le classement tarifaire et le dégrèvement tarifaire, les mesures de saisie et les cas où l'on soupçonne qu'il y a dumping préjudiciable, afin de donner au public une interprétation équitable et réceptive de la loi. Les activités dans ce secteur assurent aussi le règlement des différends soulevés par l'interprétation de la loi et une utilisation productive des ressources opérationnelles connexes. Cette sous-activité utilise environ 5 % des ressources de l'activité.

Élaboration des programmes et mise à jour des systèmes: Ces activités assurent l'élaboration des dispositions législatives et des règlements, politiques, systèmes et procédures connexes. Ce secteur emploie environ 6 % des ressources de l'activité.

Gestion et soutien des programmes: Cette sous-activité veille à ce qu'une orientation pour la gestion des services de planification et des services administratifs centraux soient fournis à toutes les composantes de l'activité Douanes. Cette sous-activité représente environ 14% des ressources de l'activité.

Renseignements sur le rendement et la justification des ressources

Le niveau des résultats recherchés ou atteints dans chaque secteur d'activité décrit ci-dessus dépendra de changements dans un certain nombre de facteurs reliés entre eux (et entrant souvent en concurrence), notamment la charge de travail et la complexité des tâches, le nombre de

bureaux d'entrée, les heures de service, les priorités gouvernementales et ministérielles, les exigences des organismes centraux, le mode de transport, le pays d'origine, les ententes interministérielles, les modifications apportées aux lois, la conjoncture économique, les priorités et les besoins du secteur privé et les conditions contextuelles ou géographiques. Le tableau 15 renferme des renseignements sur le rendement de ces trois sous-activités qui produisent les principaux extrants de l'activité.

Tableau 15: Charge de travail et extrants par année-personne

Principaux extrants par sous-activité	**Budget des dépenses 1986-1987**		Prévues 1985-1986		Réelles 1984-1985	
	Volume (000 $)	**Extrants par A-P**	Volume (000 $)	Extrants par A-P	Volume (000 $)	Extrants par A-P
Opérations des bureaux						
Voyageurs traités	**83 824**	**36 059**	80 150	38 320	79 338	34 021
Déclarations commerciales traitées	**6 558**	**2 617**	6 495	2 610	6 480	2 546
Avis délivrés aux importateurs [E-14]	**1 136**	**2 913**	1 368	2 680	1 561	3 134
Appréciation et rajustements dans les régions						
Déclarations examinées	**4 066**	**12 907**	4 000	12 700	3 854	12 804
Décisions et appels traités	**172**	**659**	172	658	172	685
Demandes de remboursement examinées	**135**	**2 231**	135	2 060	169	2 283
Interprétation de la politique et appels						
Décisions arbitrales relatives aux saisies	**3.0**	**88**	3.0	88	3.2	87
Appels de cote terminés	**8.0**	**168**	7.2	165	5.8	176

Voyageurs traités: En ce qui a trait au nombre de voyageurs traités en 1984-1985, le rendement réel a presque atteint les objectifs fixés. Le budget des dépenses de 1986-1987 indique une augmentation de l'efficience en raison de l'impact de l'Expo 1986 et du retrait du programme d'emplois d'été pour les étudiants des années-personnes de base.

Déclarations commerciales traitées: Le nombre de déclarations commerciales traitées en 1984-1985 a été supérieur de 5,9 % à ce qui avait été prévu. Il y a eu une surutilisation des ressources de 3,6 % dans ce secteur. Les extrants par année-personne ont été supérieurs de 2,2 % aux niveaux visés.

Avis délivrés aux importateurs (E14): Lorsque les Douanes reçoivent des envois postaux, elles envoient une fiche (E14) afin d'aviser l'importateur en conséquence. En 1984-1985, le nombre réel d'avis traités a été légèrement inférieur au but visé (2,6 %) bien qu'il y ait eu une amélioration de 5,6 % de l'efficience. Le nombre des avis devrait continuer à diminuer en 1985-1986 et 1986-1987 étant donné que la valeur en douane minimum pour les expéditions de faible valeur a été portée de 5 $ à 40 $ à compter d'octobre 1985. La diminution temporaire de la prévision relative à l'efficience en 1985-1986 reflète le décalage entre la mise en place du décret de remise et la mise en place des initiatives de l'amélioration des opérations postales incluses dans le plan de réduction des coûts.

Déclarations examinées: Le rendement général du secteur de l'examen des déclarations de douanes a été conforme aux prévisions. Le nombre de déclarations traitées en 1984-1985 a été inférieur de 5 % au but visé. Les extrants par année-personne ont aussi été légèrement en deçà de l'objectif visé (3 %). Le nombre et l'efficience des déclarations devraient demeurer relativement les mêmes au cours des prochains exercices.

Décisions et appels traités: Le nombre de décisions rendues avant déclarations et d'appels de déclarations traités en 1984-1985 a été supérieur de 9,6 % aux prévisions. Cela est attribuable à l'augmentation initiale des appels par suite de la mise en oeuvre des nouvelles dispositions concernant la valeur. Il a aussi fallu éliminer l'arriéré de travail qui existait avant que les nouvelles dispositions entrent en vigueur en utilisant les heures supplémentaires. Le volume des décisions et des appels devrait demeurer le même au cours des prochains exercices financiers suite aux modifications législatives telles que le Système harmonisé. Les taux d'efficience généraux reviendront aux niveaux précédents.

Demandes de remboursement examinées: Le rendement général en 1984-1985 a été inférieur de 5 % aux prévisions. Pour 1985-1986, le volume des demandes de remboursement examinées ne devrait atteindre que 80 % de celui de 1984-1985. Cela s'explique du fait que le nouveau régime de la valeur a modifié les besoins relatifs à la documentation technique. En conséquence le besoin d'un dépôt est moins fréquent éliminant ainsi le nombre de demandes de remboursement.

Le tableau 16 indique la charge de travail pour la période de 1982-1983 à 1984-1985 et les prévisions de 1988-1989. Le tableau 17 relie la charge de travail aux années-personnes.

Tableau 16: Charge de travail

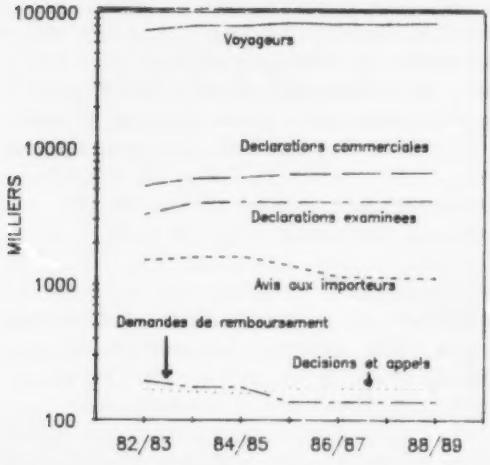

Tableau 17: Extrants par année-personnes

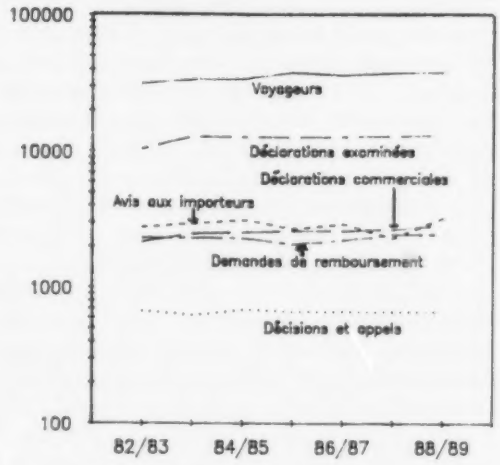

Décisions arbitrales concernant les saisies: Le nombre de telles décisions rendues en 1984-1985 a été inférieur de 8 % au chiffre visé. Les extrants par année-personne l'ont aussi été, et ce de 7 %. Des nouvelles procédures ont été émises aux services extérieurs afin d'améliorer le service au public. Il s'ensuit que la plupart des infractions sont réglées au niveau de la région avant qu'un avis de saisie ne soit délivré. Seuls les cas les plus compliqués sont renvoyés à l'Administration centrale pour être réglés.

Cotisations et Appels à la Commission du tarif terminés: Il y a eu 15% moins de cas terminés que prévus. Le nombre envisagé des appels n'a pas été atteint en raison de la mise en oeuvre plus tard que prévu de la Loi sur les mesures spéciales d'importation. Les extrants par année-personne ont été supérieurs à l'objectif visé (33 %). Un niveau d'efficience supérieur a été atteint en raison des efforts faits relativement au traitement des appels conformément à l'ancienne loi en vue de la mise en place de la Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI), de la nouvelle Loi du régime de la valeur, et aussi parce qu'un nombre d'appels étaient de type semblable diminuant ainsi le temps requis à les traiter.

Le tableau 18 indique la charge de travail pour la période de 1982-1983 à 1988-1989. Le tableau 19 relie la charge de travail aux années-personnes.

Tableau 18: Charge de travail

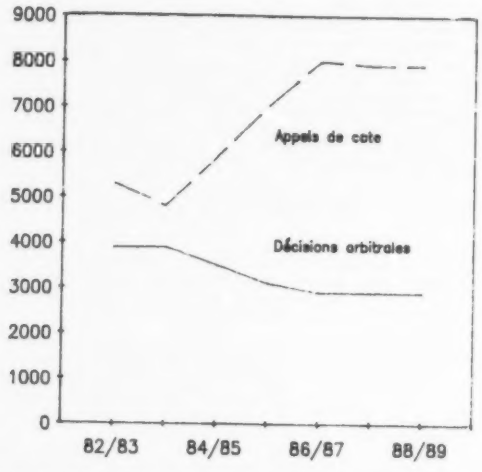

Tableau 19: Extrants par année-personne

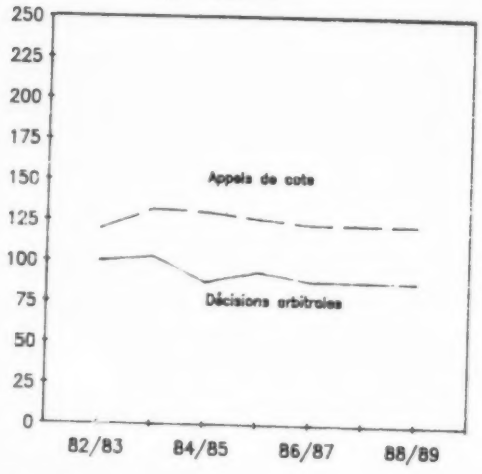

Initiatives du Ministère touchant l'activité Douanes

Un certain nombre d'initiatives continueront d'influencer l'activité Douanes. Chacune de ces initiatives aura des répercussions sur la manière dont les Douanes administrent leurs secteurs d'activités afin d'atteindre leurs objectifs. Le tableau 20 donne un résumé des initiatives et des objectifs particuliers pour 1986-1987.

Tableau 20: Resumé des initiatives des Douanes

INITIATIVE	OBJECTIFS PARTICULIERS ET RESSOURCES POUR 1986-1987	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
Système harmonisé (S.H.)	Terminer l'adaptation du Tarif des douanes à la nomenclature S.H. Installer et mettre à l'essai les systèmes automatisés. Former le personnel et rédiger des recueils de renseignements publics. Ressources: 96 a.-p. et 18 300 000 $	Mettre en oeuvre le nouveau Système harmonisé comme base du classement des marchandises dans le Tarif des douanes et des statistiques sur le commerce. Élaborer des systèmes automatisés et administratifs afin d'appuyer le S.H. En ce qui concerne l'établissement des coûts, la date de janvier 1988 a été retenue: Coût total: 403 a.-p. et 57 millions de dollars
Nouveau système commercial des Douanes:		
. **Projet d'échange automatisé des données des Douanes (EADD)**	Mettre en oeuvre l'étape expérimentale et l'évaluation. Ressources: 9 a.-p. et 580 000 $	Mise à éxécution de la transmission des données d'ordinateurs à ordinateurs. Ce projet réduira les coûts de fonctionnement en ce qui a trait à l'entrée des données. Date d'achèvement: La mise en oeuvre doit commencer en janvier 1988 et s'échelonner sur une période de 3 ans. Coût total: 43 a.-p. et 3 200 000 $

Tableau 20: Resumé des initiatives des Douanes (suite)

INITIATIVE	OBJECTIFS PARTICULIERS ET RESSOURCES POUR 1986-1987	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
. **Projet de mainlevée conditionnelle**	Commencer les activités de la mise en oeuvre préliminaire servant à la présentation du système Mainlevée contre documentation minimale. Ressources: 23 a.-p. et 1 800 000 $	Remettre plus rapidement les marchandises aux clients. Augmenter la productivité en effectuant des changements dans le système et en réduisant la paperasse. Date de mise en oeuvre à l'échelle nationale: mars 1988 Coût total: 209 a.-p. et 12 100 000 $
. **Projet du système informatisé de repérage de renseignements et de rapport**	Terminer l'étape I de l'évaluation d'ici mars 1986. Terminer l'étape II de l'évaluation d'ici novembre 1986. Ressources: 18 a.-p. et 1 200 000 $.	Les caractéristiques mises au point dans le cadre de ce projet sont: la sélection automatisé et le processus d'élaboration des entrées et un système automatisé en direct d'extraction des documents. Date d'achèvement: La mise en oeuvre de la 3e des 4 options doit se faire en janvier 1988. La mise en oeuvre du système d'extraction des documents dépend de l'évaluation des résultats. Coût total: 193 a.-p. et 12 900 000 $
Expo 86	Services à l'Expo 86. Ressources: 56 a.-p. et 1 200 000 $	Assurer un service efficient aux voyageurs pendant l'Expo. Surveiller les importations et les exportations temporaires. Date d'achèvement: 1986-1987 Coût total: 61 a.-p. et 1 400 000 $
Système d'alarme et de sécurité personnelle (SASP)	Cette initiative est en voie d'élaboration à l'Administration ministérielle, bien que son impact se fera sentir surtout dans l'activité Douanes (voir la page 43).	Accroître la sécurité des agents des douanes qui travaillent seuls à des endroits isolés ou éloignés (voir la page 37). Date d'achèvement: septembre 1987
Contrôle des exportations	Assurer le fonctionnement du Système de contrôle des exportations sur une base permanente. Ressources: 28 a.-p. et 1 100 000 $	Empêcher l'exportation illégale de la technologie occidentale vers le Bloc soviétique. Date d'achèvement: le 14 octobre 1985 Coût annuel: 28 a.-p. et 1 100 000 $
Nouvelle loi sur les douanes	Proclamation et mise en oeuvre de la nouvelle loi sur les douanes	Avoir assez de latitude pour pouvoir suivre les tendances dans le monde des affaires d'aujourd'hui. Améliorer la perception des droits et taxes et l'exécution de la loi. Date d'achèvement: Prévu pour le 1er juin 1986
Programme des boutiques hors taxes	Mettre le programme en oeuvre de façon intégrale à l'échelle nationale, ce qui nécessitera l'établissement d'environ 37 boutiques d'ici la fin de 1986-1987. Ressource: 8 a.-p. et 659 000 $.	Donner au public plus d'occasions d'acheter des marchandises en franchise des droits avant de quitter le pays. Date d'achèvement: octobre 1986 Coût total: 39 a.-p. et 2 700 000 $

Tableau 20: Resumé des initiatives des Douanes (suite)

INITIATIVE	OBJECTIFS PARTICULIERS ET RESSOURCES POUR 1986-1987	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
Projet de système d'information pour les services d'inspection (SISI)	Élaborer un système d'après l'évaluation du projet-pilote. Planification de la mise en oeuvre nationale. Ressources: 5 a.-p. et 344 500 $.	Mise en oeuvre nationale d'un système d'information automatisé par les inspecteurs des douanes visant l'amélioration les capacités d'exécution. Date d'achèvement: Janvier 1989 Coût total: 27 a.-p. et 7 400 000 $
Mesures pour réduire les années-personnes	Quatre mesures de réduction auront des répercussions en 1986-1987:	Réduire les activités en rationalisant certaines opérations et en mettant fin à d'autres activités des Douanes. Date d'achèvement: 1990-1991 Réduction totale: 782 années-personnes
	Décrets de remise de faible valeur: Accorder la mainlevée des expéditions de faible valeur sans déclaration lorsque la valeur imposable ne dépasse pas 40 $ et lorsque les droits et les taxes exigibles n'excèdent pas 5 $.	Traiter plus rapidement les marchandises de faible valeur ou à faible risque par une réduction de leur manutention par les Douanes. Améliorer le service au public. Date d'achèvement: 1986-1987
	Examen des ressources: Éliminer certaines activités à faible priorité. Réductions: Éliminer certaines activités à faible priorité à l'administration centrale et dans les régions.	Rationaliser les opérations des bureaux régionaux et de l'Administration centrale des Douanes. Date d'achèvement: 1990-1991
	Années-personnes relatives aux étudiants: Restructuration du programme relatif aux étudiants.	Restructuration du programme relatif aux étudiants sans diminuer la qualité du service. Date d'achèvement: 1986-1987
	Plan d'amélioration des opérations postales (PAOP): si le projet pilote rencontre les exigences, un certain nombre de mesures seront introduites, notamment: . adopter un nouveau régime pour les importations occasionnelles et commerciales par la poste; . réduire le nombre de centres de tri primaire des Douanes; . introduire des changements législatifs afin de réduire la charge de travail des opérations postales des Douanes; . confier une certaine partie de la charge de travail des opérations postales de certains bureaux à de plus gros centres de dédouanement des importations postales. Réduction: 120 a.-p.	Améliorer l'efficience et l'efficacité du système postal qui est actuellement utilisé pour livrer les envois postaux imposables. Réduire la taille de certains bureaux de douane qui consacrent beaucoup de temps au dédouanement des expéditions postales. Date de mise en oeuvre nationale: 1986-1987

C. Administration ministérielle

Objectif

L'objectif de l'Administration ministérielle est d'assurer, au Ministère, une orientation pour la gestion, une coordination de la planification et des services administratifs centraux.

Résumé des ressources

L'activité Administration ministérielle représente environ 16 % des dépenses et 8,4 % des années-personnes du Ministère. Ces dépenses en ressources sont indiquées au tableau 21.

Tableau 21: Dépenses et années-personnes de l'activité (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1986-1987		Prévues 1985-1986		Réelles 1984-1985	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Gestion ministérielle	47 546	476	38 470	493	39 346	498
Administration du personnel	13 053	223	13 037	226	11 792	228
Vérification et Évaluation	4 606	68	4 193	68	3 686	67
Relations publiques	1 568	14	1 467	14	1 649	16
Haute direction	5 633	61	3 244	64	2 530	55
	72 406	842	60 411	865	59 003	864

La prévision des dépenses pour l'activité Administration ministérielle pour 1986-1987 renferme 49% de frais de personnel, 32% de frais de fonctionnement et 19% de frais de capital.

Rendement financier antérieur

Tableau 22: Rendement financier en 1984-1985 (en milliers de dollars)

	1984-1985		
	Réelles	Budget principal	Écart
Gestion ministérielle	39 346	32 209	7 137
Administration du personnel	11 792	11 962	(170)
Vérification et Évaluation	3 686	4 429	(743)
Relations publiques	1 649	1 494	155
Haute direction	2 530	2 418	112
	59 003	52 512	6 491

Explication de la différence: Les dépenses réelles ont été supérieures de 6,5 millions de dollars (12,4%) à ce que prévoyait le budget des dépenses original.

La somme de 6,5 millions de dollars est un chiffre net qui comprend ce qui suit:

	millions de dollars
• Ressources supplémentaires reçues pour:	
- Rajustement des avantages sociaux	5.9
- Programme d'action positive	.1
- Conseil du Trésor, Crédit I, Programme d'aide à la mise en oeuvre	.3
- Projet Système harmonisé	2.5
• Réserve inutilisée pour le rajustement des traitements	(.9)
• Changement dans le mouvement de trésorerie pour le projet SASP	(.5)
• Sommes non dépensées pour les experts-conseils dans le cas des services informatiques	(.5)
• Sommes non dépensées en raison de projets non terminés de services aux locataires et de l'achat tardif de matériel et de fournitures	(.4)

Description

L'activité Administration ministérielle se compose des cinq sous-activités qui suivent:

Gestion ministérielle: Cette sous-activité s'assure que la direction du Ministère reçoit, à tous les niveaux, les services de gestion, de planification et de contrôle que nécessite l'administration des ressources à l'appui des programmes et des objectifs du Ministère et de ceux qui s'étendent à tout le gouvernement. Cela comprend les services de soutien du Ministère que sont la planification ministérielle, les finances, l'administration, la planification et l'élaboration des systèmes et les services scientifiques et de laboratoire. Ce secteur reçoit 66 % des ressources de l'activité.

Administration du personnel: Cette sous-activité fournit à la direction du Ministère, à tous les niveaux, les services de personnel nécessaires à l'administration efficace des ressources humaines du Ministère. Ce secteur représente environ 18 % des ressources de l'activité.

Vérification et Évaluation: Cette sous-activité est chargée de faire des vérifications et une évaluation indépendantes des programmes et des opérations du Ministère. Cette sous-activité utilise environ 6 % des ressources de l'activité.

Relations publiques: Grâce aux activités des Relations publiques, ceux que touchent les lois appliquées par Douanes et Accise reçoivent des renseignements qui leur permettent de s'y conformer. Ce secteur représente 2 % des ressources de l'activité.

Haute direction: Cette sous-activité réunit le Contentieux, les Affaires internes, le Secrétariat du Ministère et une partie du Cabinet du Ministre. Elle représente environ 8 % des années-personnes de l'activité.

Renseignements sur le rendement/Justification des ressources

Initiatives du Ministère touchant l'activité Administration ministérielle

L'administration ministérielle participe au lancement d'initiatives ministérielles majeures qui auront des répercussions sur les ressources en 1986-1987 et au cours des années suivantes et/ou influeront sur la manière dont le Ministère atteindra les objectifs de son programme au cours des prochains exercices. Le tableau 23 donne un résumé de ces initiatives.

Tableau 23: Résumé des initiatives de l'Administration ministérielle

INITIATIVE	OBJECTIFS SPECIFIQUES ET RESSOURCES POUR 1986-1987	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
Système d'alarme sécuritaire personnel (SASP)	Mettre le système en oeuvre à l'échelle nationale après l'évaluation favorable des essais en 1985-1986. Ressources: 6 a.-p. et 8 400 000 $	Accroître la sécurité des agents des douanes qui travaillent seuls dans des endroits isolés ou éloignés. Date d'achèvement: Septembre 1987 Coût total: 25 a.-p. et 21 300 000 $
Système de contrôle des dépenses financières (SCDF)	Établir des lignes de communication entre l'Administration centrale, les régions et Approvisionnements et Services Canada. Contrôler le système par une évaluation après sa mise en oeuvre. Ressources: 2 a.-p. et 351 000 $.	Améliorer la qualité et la fiabilité des systèmes financiers et d'information. Améliorer le processus décisionnel par des renseignements financiers plus ponctuels. Date d'achèvement: Juin 1986 Coût total: 10 a.-p. et 1 300 000 $
Programme d'action positive	Conserver ce qui a été acquis au cours de la première année du plan en a) augmentant le nombre de femmes dans les groupes FM et AU b) augmentant le nombre d'autochtones c) maintenant le taux de participation d'employés handicapés. Ressources: 6 a.-p. et 274 000 $	Assurer aux groupes visés des niveaux d'emploi plus équitables. Date d'achèvement: 1 avril 1988 Coût total: 18 a.-p. et 780 000 $
Sessions plénières du Conseil de coopération douanière (CCD)	Continuer à planifier et à préparer la tenue des sessions plénières du CCD en juin 1987. Ressources: 7 a.-p. et 376 000 $.	Promouvoir, au sein du CCD, les initiatives canadiennes comme le programme d'aide aux pays en développement. Accroître la réputation internationale du Canada. Date d'achèvement: Juin 1987 Coût total: 26 a.-p. et 1 500 000 $
Mesures pour réduire années-personnes	Entreprendre une des mesures en question à l'Administration ministérielle en 1986-1987. Examen des ressources: Éliminer les activités à faible priorité. Réduction: 37 a.-p.	Date d'achèvement: 1990-1991 Réduction totale: 97 a.-p.
Système d'information sur les ressources humaines	Restructurer et élargir le Système de ressources en main d'oeuvre afin de fournir une base de données et l'entrée en direct et la capacité d'extraction des données pour les utilisateurs compétents.	Fournir à la gestion ministérielle, des renseignements détaillés, précis et opportuns. Date d'achèvement: 1988-1989 Coût total: 13 a.-p. et 3 600 000 $

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article

1. Dépenses par article

Tableau 24: Dépenses par article (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1986-1987	Prévu 1985-1986	Réel 1984-1985
Personnel			
Traitements et salaires	324 046	314 141	300 267
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 361	43 278	44 953
Autres frais de personnel	2 157	1 980	2 773
	371 564	359 399	347 993
Autres dépenses de fonctionnement			
Transport et communications	23 701	21 312	20 560
Renseignements	2 754	3 190	3 009
Services professionnels et spéciaux	19 287	16 754	13 212
Locations	2 024	2 027	1 638
Achat de services de réparation et d'entretien	5 514	5 230	4 053
Services d'utilité, fournitures et approvisionnements	7 098	6 812	6 904
Toutes les autres dépenses	-	2	43
	60 378	55 327	49 419
Total des dépenses de fonctionnement	431 942	414 726	397 412
Immobilisations			
Services spéciaux et professionnels			195
Construction et acquisition de terrains, de bâtiments et de matériel	2 000	2 075	1 923
Construction et acquisition de machines et de matériel	17 878	8 882	9 012
	19 878	10 957	11 130
Total des dépenses	451 820	425 683	408 542

2. Dépenses en personnel

Les tableaux 25 et 26 indiquent la tendance des coûts en années-personnes et des frais de personnel. La répartition des années-personnes par activité au cours des années 1984-1985 à 1986-1987 est indiquée au tableau 27.

Tableau 25: Années-personnes pour la période de 1980-1981 à 1988-1989

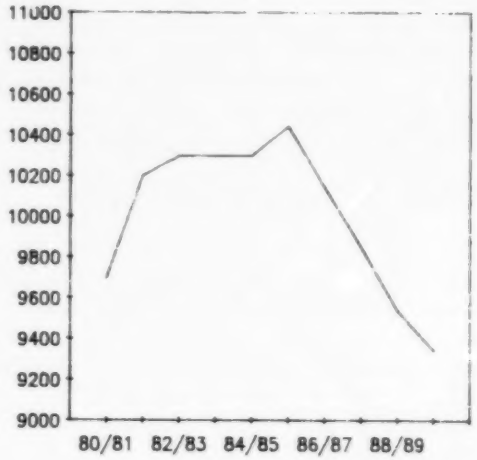

Tableau 26: Frais de personnel pour la période de 1980-1981 à 1988-1989

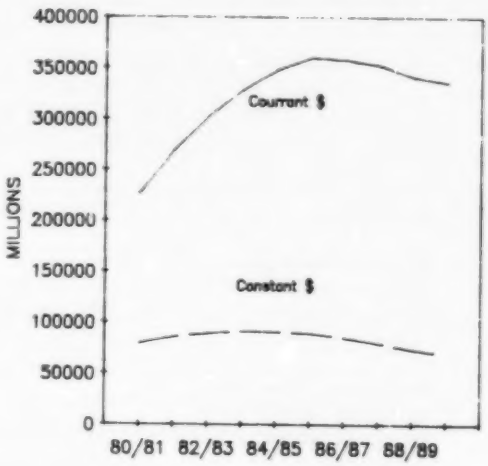

Tableau 27: Utilisation des années-personnes par activités

	Budget des dépenses 1986-1987	Prévues 1985-1986	Réelles 1984-1985
Accise	1 596	1 606	1 500
Douanes	7 607	7 796	7 936
Administration	842	865	865
	10 045	10 267	10 300

Environ 84 % des dépenses totales du Ministère ont trait au personnel. En 1985-1986, les frais de personnel s'élèveront à 359,4 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 11,4 millions de dollars comparativement à l'exercice financier précédent. Toutefois, en dollars constants, les frais de personnel sont demeurés relativement stables de 1980-1981 à 1985-1986.

Entre 1980-1981 (réelles) et 1985-1986 (prévues), le niveau des années-personnes du Ministère n'a augmenté que de 7 %. Une grande partie de cet accroissement ne dépendait d'aucun pouvoir discrétionnaire

et découlait de dispositions budgétaires touchant les lois appliquées par le Ministère et d'autres décisions gouvernementales. On procédera à une réduction importante d'années-personnes au cours des 5 prochains exercices financiers. En effet le Ministère mettra en oeuvre un plan visant à appuyer les restrictions gouvernementales annoncés dans le budget de mai 1985.

Le nombre d'années-personnes et le traitement moyen par catégorie sont fournis au tableau 28.

Tableau 28: Années-personnes autorisées et provision pour les traitements

	Années-personnes autorisées			Échelle de traitement courante	Provision pour les traitements moyens 1986-1987
	86-87	85-86	84-85		
Direction	111	105	106	50 350-96 300	63 650
Scientifique et professionnelle					
Vérification	581	562	548	27 934-68 070	42 246
Autres	33	35	36		
Administration et services extérieurs					
Services administratifs	298	308	293	13 912-57 987	36 304
Commerce	80	78	77	15 635-64 521	46 930
Systèmes informatiques	85	94	84	19 423-63 583	42 587
Services financiers	82	80	73	13 853-57 980	41 953
Administration du personnel	139	144	142	13 330-59 510	39 824
Administration des programmes	5 343	5 144	5 396	13 912-57 987	31 562
Autres	72	71	50		
Technique					
Dessin et illustrations	3	2	2	15 557-40 310	29 724
Soutien technologique et scientifique	8	7	8	14 041-50 866	29 317
Techniciens divers	4	4	4	12 635-55 682	31 340
Soutien des sciences sociales	1	3	3	12 635-57 764	29 367
Soutien administratif					
Commis	2 280	2 364	2 366	12 932-31 743	22 179
Autres	839	889	830		
Exploitation					
Manoeuvres et hommes de métier	25	44	43	14 776-40 676	21 322
Services divers	53	41	39	13 253-39 988	22 695
Autres	8	173	156		

Note: Les colonnes concernant les années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. La colonne concernant l'échelle des traitements courante illustre l'échelle de traitement de chacun des groupes professionnels au 31 octobre 1985. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base y compris la provision relative aux conventions collectives, aux augmentations annuelles, aux promotions et à la rémunération au rendement, divisés par le nombre d'années-personnes servant de base au calcul peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre. Environ 53% du personnel est affecté à l'Administration du programme ce qui représente l'administration fiscale de Douanes et Accise, le rôle majeur du Ministère. Environ 5.7% du personnel est affecté à la catégorie Vérification dont la tâche est de procéder à une vérification des processus de perception des revenus dus à la Couronne ainsi que la conformité aux autres facettes des lois appliquées par le Ministère.

B. Analyse des coûts

Le tableau 29 indique le coût total du programme par activité. Les dépenses de fonctionnement et en immobilisations du Ministère sont incluses sous la rubrique Dépenses de fonctionnement. Les autres coûts comprennent le coût des services fournis gratuitement par d'autres ministères mais non la dépréciation ou les locaux fournis gratuitement par le Ministère. Les recettes non fiscales indiquées se composent des recettes provenant des saisies et des pénalités, des frais de services spéciaux pour les opérations douanières et autres. Le tableau 30 indique les services fournis gratuitement au Ministère.

Tableau 29: Coût total du programme pour 1986-1987
(en milliers de dollars)

	Dépenses de fonctionnement 1986-1987	Ajouter autres coûts	Coût total	Déduire recettes non-fiscales	Coût total net 1986-1987	Coût total net 1985-1986
Accise	73 643	6 499	80 142	1 000	**79 142**	71 976
Douanes	305 771	37 755	343 526	19 000	**324 526**	302 167
Administration ministérielle	72 406	6 399	78 805	2 000	**76 805**	68 044
	451 820	50 653	502 473	22 000	**480 473**	442 187

Tableau 30: Services fournis gratuitement par d'autres ministères (en milliers de dollars)

Description	**Prévisions 1986-1987**	Prévisions 1985-1986	Prévisions 1984-1985
Ministère des Travaux publics			
Locaux	**34 100**	33 880	33 980
Ministère des Approvisionnements et Services			
Émission des chèques et autres services	**1 208**	1 074	2 501
Conseil du Trésor			
Partie des primes d'assurance des employés payées par l'employeur	**8 799**	6 819	7 901
Ministère du Travail	**365**	314	288
Transports Canada, Administration des transports aériens			
Locaux dans divers aéroports canadiens	**6 181**	2 574	-

C. Analyse des recettes

Le tableau 31 est une décomposition des recettes perçues par Douanes et Accise pour les exercices 1982-1983, 1983-1984 et 1984-1985. Plusieurs facteurs influent directement sur le montant des recettes perçues dans un exercice donné. Cela comprend le niveau général de l'activité économique, les changements dans le taux de la taxe, l'accroissement, la limitation ou le retrait total des exemptions, l'imposition de nouvelles taxes ou l'octroi de nouveaux remboursements, l'effet de l'inflation et l'efficacité des opérations du Ministère au titre de l'examen, de la vérification et de l'exécution.

Tableau 31: Recettes par catégorie (en milliers de dollars)

	1984-1985	1983-1984	1982-1983
Douanes			
Droits à l'importation	4 223 574	3 766 575	3 288 226
Taxe de vente (importations)	1 509 017	1 341 526	1 093 699
Autres taxes d'accise (à l'importation)	69 490	65 248	60 710
Perceptions diverses	17 518	16 121	13 935
Total des recettes perçues par les Douanes	5 819 599	5 189 470	4 456 570
Accise			
Taxe de vente	6 549 959	5 573 890	5 079 655
Taxe d'accise sur l'essence	477 238	470 999	505 073
Autres taxes d'accise	738 003	663 125	626 322
Droits d'accise	1 461 624	1 356 074	1 274 259
Perceptions diverses	312	564	273
Redevances d'indemnisation pétrolière	2 787 395	2 325 183	3 652 827
Taxe de transport aérien	225 093	207 619	198 399
Taxe sur le gaz commercialisable acheminé par pipeline et les liquides extraits du gaz naturel	302 031	787 693	1 549 222
Taxe sur les services de programmation de télécommunication	44 829	28 236	-
Total des recettes perçues par l'Accise	12 586 484	11 413 383	12 886 030
Total des perceptions de l'Administration centrale	2 168	2 976	1 627
Recettes brutes de Douanes et Accise	18 408 251	16 605 829	17 344 227
Moins: remboursements, drawbacks et crédits	(868 122)	(755 947)	(847 501)
Recettes nettes	17 540 129	15 849 882	16 496 726

Les perceptions brutes ont augmenté de 1,8 milliard de dollars, ou de 10,9 %, au cours de l'exercice financier 1984-1985. Les recettes des Douanes ont continué à accuser une augmentation de 630 millions de dollars, ou 12,1 %, par rapport à l'exercice financier 1983-1984. L'augmentation des recettes de l'Accise, de 1,2 milliard de dollars, ou 10,3 %, est imputable surtout à une augmentation de 980 millions de dollars de la taxe de vente et de 460 millions de dollars de la redevance d'indemnisation pétrolière. Ces augmentations ont été partiellement annulées par la diminution de 485 millions de dollars des taxes sur le gaz commercialisable transmis par pipeline et sur les liquides extraits du gaz.

Bien que l'augmentation de 1 % du taux de la taxe de vente en octobre 1984 et l'autre augmentation de 1 % en janvier 1986 viendront aussi grossir les recettes au titre de la taxe de vente en 1985-1986, et l'élimination de la redevance d'indemnisation pétrolière et de la taxe sur le gaz commercialisable transmis par pipeline et sur les liquides extraits du gaz, à compter du 1er juin 1985, fera plus qu'annuler cette augmentation. Il s'ensuit que les recettes brutes en 1985-1986 seront inférieures à celles de 1984-1985.

D. Énoncé des principes opérationnels

La ligne de conduite de Douanes et Accise se fonde sur le principe que la vaste majorité de son grand public est généralement désireuse d'observer la loi lorsqu'elle la connaît et qu'elle est appliquée de façon juste, uniforme et réceptive. Par conséquent, le Ministère a pour règle de gérer ses opérations de manière à encourager et à favoriser le respect volontaire et de réduire au minimum les exigences administratives des différentes lois qu'il applique. À cette fin, le Ministère s'est engagé à simplifier les processus relatifs à la prestation des services afin d'éliminer les obstacles de nature administrative qui entravent le respect volontaire et de diminuer les coûts et les efforts que ces embûches occasionnent autant aux clients qu'au Ministère lui-même.

En dépit du fait que le public est considéré comme étant désireux d'observer la loi, il est inévitable que certaines personnes oublient volontiers les engagements auxquels ils sont liés par la loi, et favorisent leurs gains personnels. Dans l'accomplissement de ses tâches, le Ministère doit donc exercer des mesures qui permettront de maintenir un équilibre entre l'exécution et les services offerts. On peut atteindre cet équilibre en tentant principalement, dans le cadre de l'exécution, de déceler les rares contrevenants. Ainsi, Douanes et Accise a adopté comme politique de prendre des mesures d'exécution qui ne nuisent pas aux services offerts et n'entravent pas l'observation de la loi.

Dans l'application de son mandat, le Ministère se soucie constamment d'améliorer les services offerts au public. La notion de services offerts au public touche les programmes et les services offerts par le Ministère de même que notre comportement lors de la prestation de ces programmes et services. Nous devrons donc être conscients et compréhensifs à l'égard du public, de ses changements d'attitude, de ses inquiétudes à titre de contribuables, de la nouvelle technologie et des pratiques commerciales ainsi que des changements sociaux si nous désirons conserver une attitude réceptive. Pour ce faire, la direction des Douanes et de l'Accise s'est engagée à créer une ambiance où l'innovation est encouragée et exprimée par l'amélioration des pratiques de gestion.

Une bonne communication avec le public constitue un facteur primordial pour offrir des services de qualité. Mieux le simple citoyen comprendra et acceptera la loi, plus il sera porté à l'observer. Le Ministère désire que les communications visent principalement à améliorer, d'une façon complète et intelligible, la compréhension du public face à ses droits et devoirs ainsi que les renseignements ayant trait aux services, programmes et installations. Par conséquent, le Ministère sollicitera régulièrement l'opinion de ses groupes clients et favorisera des mécanismes de consultation lors de l'élaboration de ses politiques, initiatives et des questions reliées aux lois, de manière à ce que leurs objectifs tout autant que les nôtres soient atteints. Le Ministère cherchera aussi à décentraliser de façon efficiente les pouvoirs et les responsabilités afin que ses clients puissent se prévaloir plus facilement des services requis dans des endroits situés plus près de leur activité.

En outre, le Ministère reconnaît que les ressources humaines dont il dispose constituent son meilleur atout. La participation et la collaboration des employés au succès que remporteront les efforts déployés par le Ministère font partie intégrante de la politique ministérielle en matière de gestion. Le Ministère adoptera aussi une politique d'encouragement à la communication interne et à la formation qui préparera et appuiera nos employés lors de l'exécution de leurs tâches. En conséquence, de nouvelles initiatives, visant ou non des systèmes, ne seront prises que lorsque leur incidence sur le public, le personnel et le milieu de travail aura été déterminée et comprise par toutes les parties en cause.

Le Ministère reconnaît également que l'établissement de relations saines entre le syndicat et la gestion constitue un aspect important des relations efficaces avec les employés. Le Ministère s'engage donc à négocier d'une manière franche avec les syndicats concernés et à soulever les points pour lesquels il cherche des solutions mutuellement satisfaisantes.

E. Lois appliquées en tout ou en partie par Douanes et Accise

Code criminel
Loi sur l'aéronautique
Loi sur les maladies et la protection des animaux
Loi sur le contrôle de l'énergie atomique
Loi sur les normes des produits agricoles du Canada
Loi sur la marine marchande du Canada (Règlement sur le cabotage)
Loi sur les ressources en eau du Canada
Loi sur la citoyenneté canadienne
Loi sur les sociétés commerciales canadiennes
Loi sur la Commission canadienne du lait
Loi sur la Commission canadienne du blé
Loi sur la Commission de la frontière internationale
Loi sur la protection des pêcheries côtières
Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation
Loi sur le droit d'auteur
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels
Loi sur les douanes
Tarif des douanes
Loi sur le ministère du Revenu national
Loi sur l'administration de l'énergie
Loi sur les contaminants de l'environnement
Loi sur les explosifs
Loi sur l'accise
Loi sur la taxe d'accise
Loi sur les licences d'exportation et d'importation
Loi sur les engrais chimiques
Loi sur l'inspection du poisson
Loi sur les pêcheries
Loi sur les aliments et drogues
Loi sur les fruits, les légumes et le miel
Loi sur l'exportation du gibier
Loi sur les produits dangereux
Loi sur l'immigration
Loi sur l'importation des boissons enivrantes
Loi sur l'importation de la viande
Loi sur l'inspection des viandes
Loi sur la sécurité des véhicules automobiles
Loi sur la sécurité des pneus de véhicules automobiles
Loi sur la Société canadienne des postes
Loi sur les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires
Loi sur la Commission de la frontière internationale
Loi sur la Société canadienne des ports
Loi sur les stupéfiants
Loi sur l'Office national de l'énergie
Loi sur les produits antiparasitaires
Loi sur le poinçonnage des métaux précieux

Loi sur les privilèges et immunités des organisations internationales
Loi sur les privilèges et immunités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
Loi sur la Société canadienne des ports - Ports et installations de ports publics
Loi sur la quarantaine
Loi sur la radio
Loi sur les dispositifs émettant des radiations
Loi sur les chemins de fer
Loi relative aux semences
Loi sur la statistique
Loi sur la Commission du textile et du vêtement
Loi sur l'étiquetage des textiles
Loi sur les marques de commerce
Loi sur les transports
Loi sur les forces étrangères présentes au Canada
*Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées de disparition
Loi concernant l'exécution des dispositions du Traité conclu entre le Canada et les États-Unis en vue de la suppression de la contrebande.
Loi sur les mesures spéciales d'importation
Loi sur la taxe de vente en détail extracôtière de la Nouvelle Écosse
Loi sur la Commission des ports de Hamilton
Loi sur la Commission des ports de Toronto
Loi sur la Commission des ports

* Cette convention internationale n'est pas une loi du parlement. Elle est appliquée en vertu de la loi sur les licences d'exportation et d'importation.